

### Les cartes A3

|            |   |
|------------|---|
| Carte 4.01 | Hiérarchisation des voiries                     |
| Carte 4.02 | Catégorisation de la voirie                     |
| Carte 4.03 | Réseau Poids Lourds                             |
| Carte 5    | Le réseau cyclable structurant                  |
| Carte 5 LH | Le réseau cyclable structurant Lincen - Hélécin |
| Carte 5 O  | Le réseau cyclable structurant Orp-Jauche       |
| Carte 5 R  | Le réseau cyclable structurant Ramillies        |
| Carte 6 LH | Mesures de sécurité routière Lincen - Hélécin   |
| Carte 6 O  | Mesures de sécurité routière Orp-Jauche         |
| Carte 6 R  | Mesures de sécurité routière Ramillies          |

### Les Fiches actions

| Fiche LHOR | date       | Objet   |
|------------|------------|---|
| LHOR 1     | 04/01/2010 | Effets de porte aux entrées d'agglomérations  |
| LHOR 2     | 19/05/2009 | Stationnement alterné                         |
| LHOR 3     | 19/05/2009 | Covoiturage                                   |
| LHOR 4     | 19/05/2009 | Equipement des arrêts TEC                     |
| LHOR 5     | 19/08/2009 | Sens uniques limités (SUL)                    |
| LHOR 6     | 19/05/2009 | Parkings vélos                                |
| LHOR 7     | 19/08/2009 | Signalisation directionnelle - Mobilité douce |
| LHOR 8     | 19/05/2009 | Promotion du vélo                             |
| LHOR 9     | 19/05/2009 | Ramassage scolaire à vélo ou à pied           |
| LHOR 10    | 19/05/2009 | Prise en compte des PMR                       |
| LHOR 11    | 19/05/2009 | Communication / sensibilisation               |

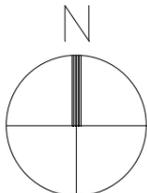
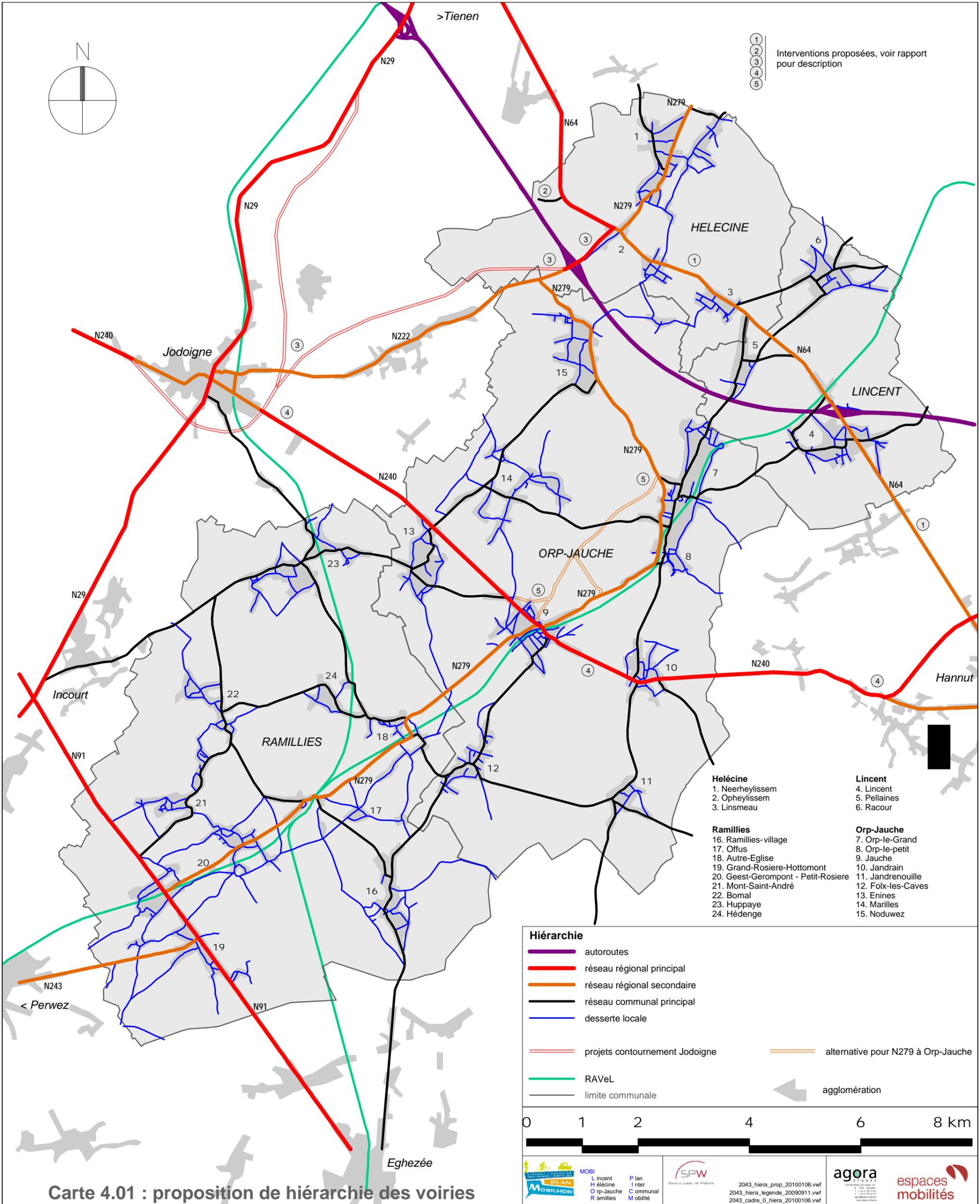
| Fiche L | date       | Objet                                      |
|---------|------------|--|
| L1      | 19/05/2009 | Carrefour N64- rue de Pellaines            |
| L2      | 19/05/2009 | Ecole de Racour                            |
| L3      | 19/05/2009 | Carrefour N64 – rue de la Bruyère          |
| L4      | 19/05/2009 | N64 entre les bretelles de l'échangeur E40 |
| L5      | 19/05/2009 | Bus entre Pellaines et l'école de Racour   |
| L6      | 19/12/2009 | Projet de sécurité routière                |

| <b>Fiche H</b> | date       | Objet                                      |
|----------------|------------|--|
| H1             | 19/12/2009 | Ralentisseur rue Sainte Anne               |
| H2             | 19/12/2009 | Ralentisseur rue de la Vieille Cense       |
| H3             | 19/12/2009 | Ralentisseur rue de Neerheylissem          |
| H4             | 19/05/2009 | Stationnement alterné sur la commune       |
| H5             | 19/08/2009 | Carrefour rue des Juifs – rue des Charrons |
| H6             | 19/08/2009 | Carrefour “Materne”                        |
| H7             | 19/12/2009 | Carrefour “SPAR” entre N64 et N 279        |
| H8             | 19/05/2009 | Carrefour O.Benne – N279                   |
| H9             | 19/08/2009 | N64 devant le Domaine Provincial           |
| H10            | 07/09/2009 | École d’Opheylissem                        |
| H11            | 19/05/2009 | Carrefour N64 – Chemin de Racour           |
| H12            | 19/05/2009 | Gare d’Ezemaal                             |

| <b>Fiche O</b> | Date       | Objet                                      |
|----------------|------------|--|
| O1             | 19/12/2009 | Arrêt TEC à Noduwez                        |
| O2             | 19/08/2009 | Arrêt TEC à Nodrengé                       |
| O3             | 19/08/2009 | Carrefour avec la N240 à Enines            |
| O4             | 07/09/2009 | Traversée de Jauche                        |
| O5             | 19/08/2009 | École communale de Jauche                  |
| O6             | 19/08/2009 | Place St-Pierre à Folx-Les-Caves           |
| O7             | 19/05/2009 | Carrefour Paris – Branchon à Jandrenouille |
| O8             | 07/09/2009 | Centre d’Orp et Orp-le-Petit               |
| O9             | 19/12/2009 | Ecole communale d’Orp                      |

| <b>Fiche R</b> | Date       | Objet  |
|----------------|------------|--|
| R1             | 19/05/2009 | Carrefour Le Chenois                             |
| R2             | 19/05/2009 | Carrefour N 91 – N 279                           |
| R3             | 19/05/2009 | Gare de Ramillies                                |
| R4             | 19/08/2009 | Carrefour N 279 – rue de la Place à Autre-Eglise |
| R5             | 07/09/2009 | Ecole de Huppaye                                 |
| R6             | 19/05/2009 | Carrefour Fauconval – Jodoigne à Huppaye         |
| R7             | 19/05/2009 | Carrefour Warichet – Montagne à Mont-St-André    |
| R8             | 02/02/2010 | Carrefour «Chapelle Sainte-Marguerite»           |

|     |            |   |
|-----|------------|---|
| R9  | 02/02/2010 | Huppaye : Carrefour rues d'Autre-Eglise - de Fauconval et Carrefour<br>rues de Mont-Saint-André - de Glimes |
| R10 | 02/02/2010 | Autre-Eglise : les rues de Jauche, Soldat Fernand Charles et du Piroy                                       |



①  
 ②  
 ③  
 ④  
 ⑤  
 Interventions proposées, voir rapport pour description

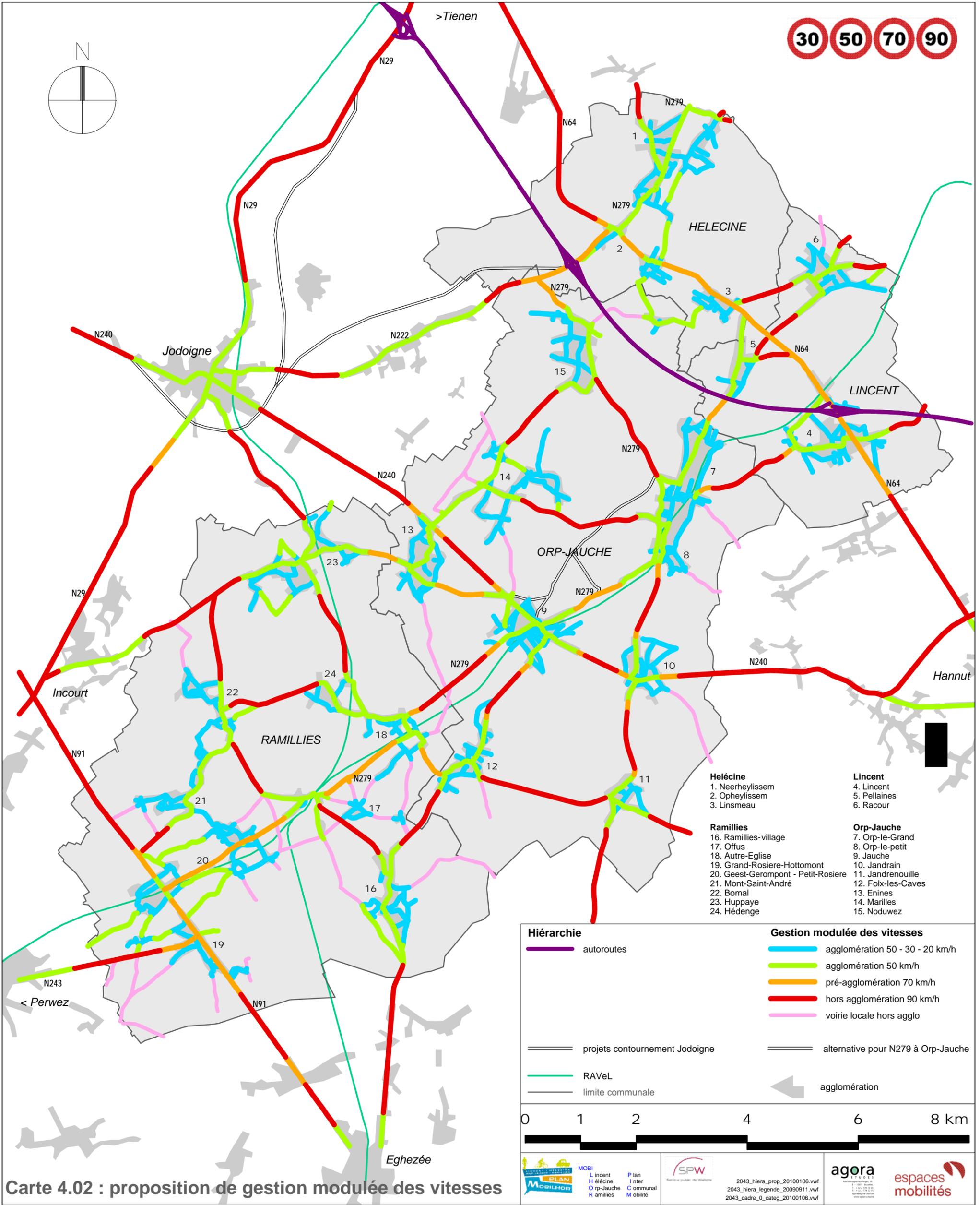
- |   |  |
|---|--|
| <b>Helécine</b><br>1. Neerheyllissem<br>2. Opheylissem<br>3. Linsmeau   | <b>Lincient</b><br>4. Lincient<br>5. Pellaines<br>6. Racour  |
| <b>Ramillies</b><br>16. Ramillies-village<br>17. Offus<br>18. Autre-Eglise<br>19. Grand-Rosiere-Hottomont<br>20. Geest-Gerompont - Petit-Rosiere<br>21. Mont-Saint-André<br>22. Bomal<br>23. Huppaye<br>24. Hédenge | <b>Orp-Jauche</b><br>7. Orp-le-Grand<br>8. Orp-le-petit<br>9. Jauche<br>10. Jandrain<br>11. Jandrenouille<br>12. Folx-les-Caves<br>13. Enines<br>14. Marilles<br>15. Noduwez |

**Hiérarchie**

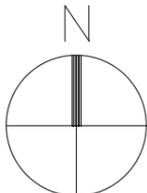
- autoroutes
- réseau régional principal
- réseau régional secondaire
- réseau communal principal
- desserte locale
- projets contournement Jodoigne
- RAVeL
- limite communale
- alternative pour N279 à Orp-Jauche
- agglomération



**Carte 4.01 : proposition de hiérarchie des voiries**



30 50 70 90

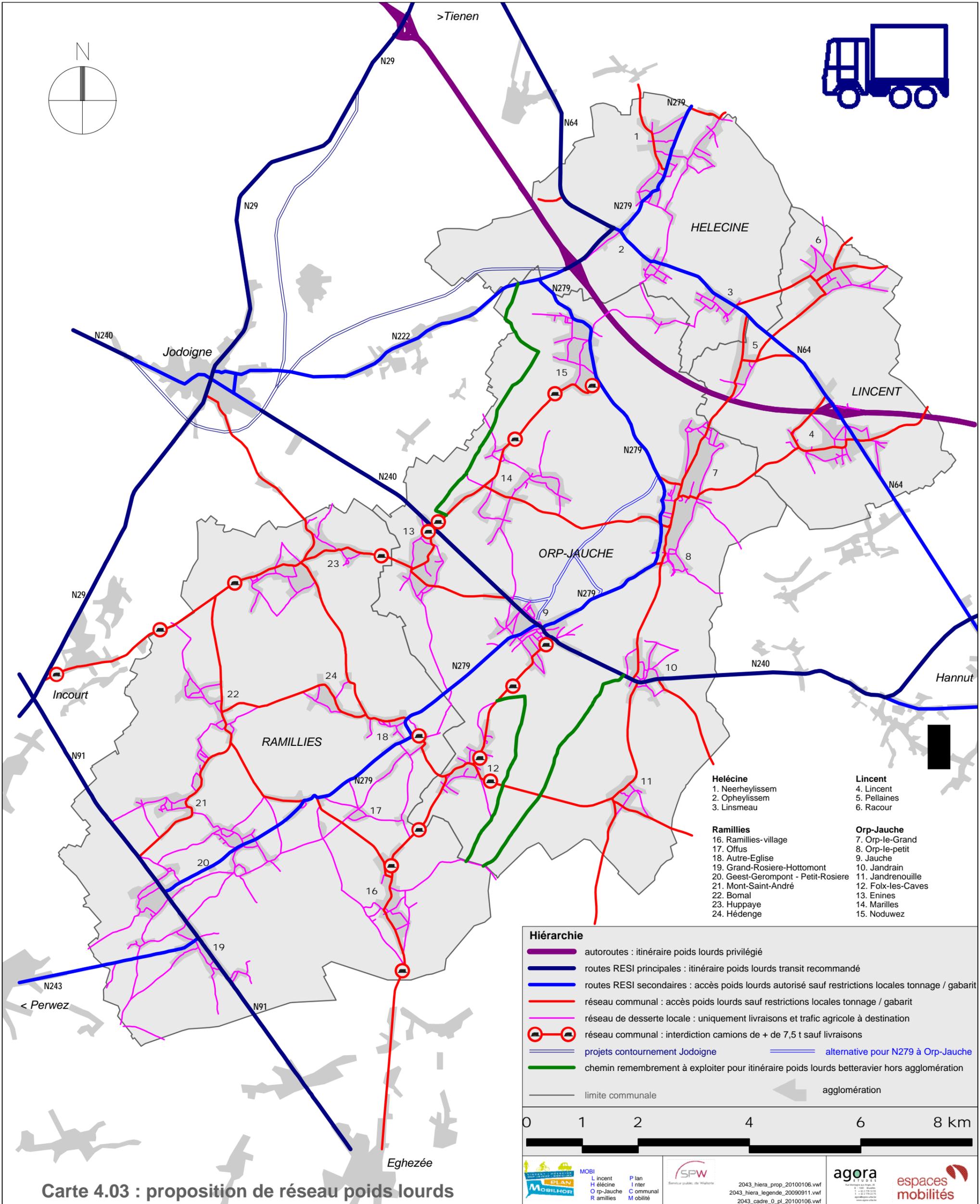
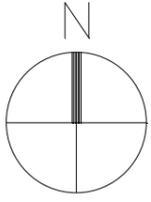


- Helécine**
  - 1. Neerheyllissem
  - 2. Opheylissem
  - 3. Linsmeau
- Lincé**
  - 4. Lincé
  - 5. Pellaines
  - 6. Racour
- Ramillies**
  - 16. Ramillies-village
  - 17. Offus
  - 18. Autre-Eglise
  - 19. Grand-Rosiére-Hottomont
  - 20. Geest-Gerompont - Petit-Rosiére
  - 21. Mont-Saint-André
  - 22. Bomal
  - 23. Huppaye
  - 24. Hédenge
- Orp-Jauche**
  - 7. Orp-le-Grand
  - 8. Orp-le-petit
  - 9. Jauche
  - 10. Jandrain
  - 11. Jandrenouille
  - 12. Folx-les-Caves
  - 13. Enines
  - 14. Marilles
  - 15. Noduwez

| Hiérarchie                     | Gestion modulée des vitesses       |
|--------------------------------|------------------------------------|
| autoroutes                     | agglomération 50 - 30 - 20 km/h    |
| projets contournement Jodoigne | agglomération 50 km/h              |
| RAVeL                          | pré-agglomération 70 km/h          |
| limite communale               | hors agglomération 90 km/h         |
|                                | voirie locale hors aggro           |
|                                | alternative pour N279 à Orp-Jauche |
|                                | agglomération                      |



Carte 4.02 : proposition de gestion modulée des vitesses



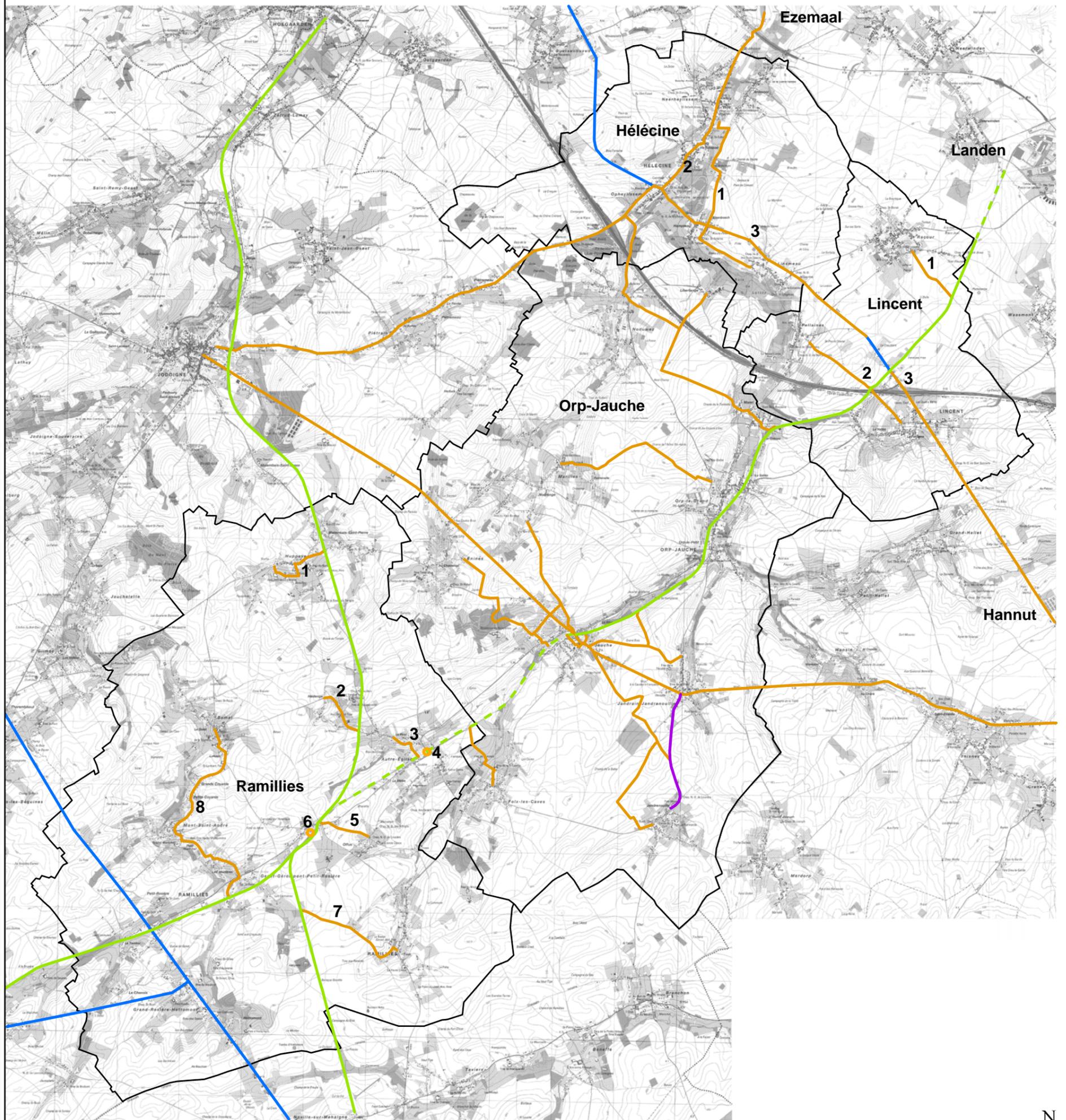
- Helécine**
  - 1. Neerheylissem
  - 2. Ophelissen
  - 3. Linsmeau
- Lincint**
  - 4. Lincint
  - 5. Pellaines
  - 6. Racour
- Ramillies**
  - 16. Ramillies-village
  - 17. Offus
  - 18. Autre-Eglise
  - 19. Grand-Rosiere-Hottomont
  - 20. Geest-Gerompont - Petit-Rosiere
  - 21. Mont-Saint-André
  - 22. Bomal
  - 23. Huppaye
  - 24. Hédenge
- Orp-Jauche**
  - 7. Orp-le-Grand
  - 8. Orp-le-petit
  - 9. Jauche
  - 10. Jandrain
  - 11. Jandrenouille
  - 12. Folx-les-Caves
  - 13. Enines
  - 14. Marilles
  - 15. Noduwez

**Hiérarchie**

- autoroutes : itinéraire poids lourds privilégié
- routes RESI principales : itinéraire poids lourds transit recommandé
- routes RESI secondaires : accès poids lourds autorisé sauf restrictions locales tonnage / gabarit
- réseau communal : accès poids lourds sauf restrictions locales tonnage / gabarit
- réseau de desserte locale : uniquement livraisons et trafic agricole à destination
- réseau communal : interdiction camions de + de 7,5 t sauf livraisons
- projets contournement Jodoigne
- alternative pour N279 à Orp-Jauche
- chemin remembrement à exploiter pour itinéraire poids lourds betteravier hors agglomération
- limite communale
- agglomération



Carte 4.03 : proposition de réseau poids lourds



**LEGENDE**

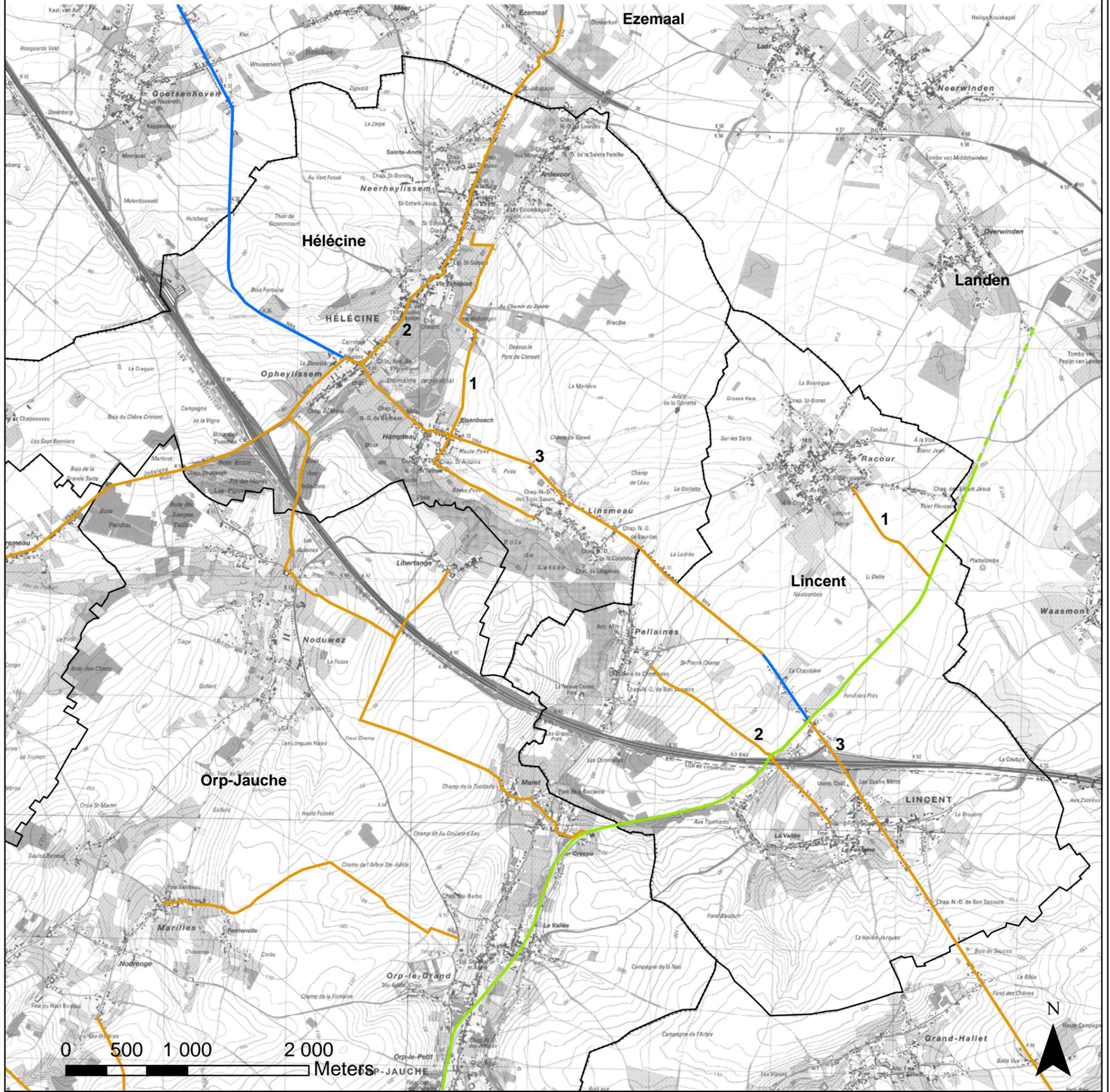
- Ravel
- Piste régionale à entretenir
- Piste communale à rénovier
- Liaisons à effectuer



**PICM MOBILHOR**



Carte 5 : Réseau cyclable structurant



**LEGENDE**

- Ravel
- Piste régionale à entretenir
- Piste communale à réover
- Liaisons à effectuer



Service public de Wallonie

**PICM MOBILHOR**

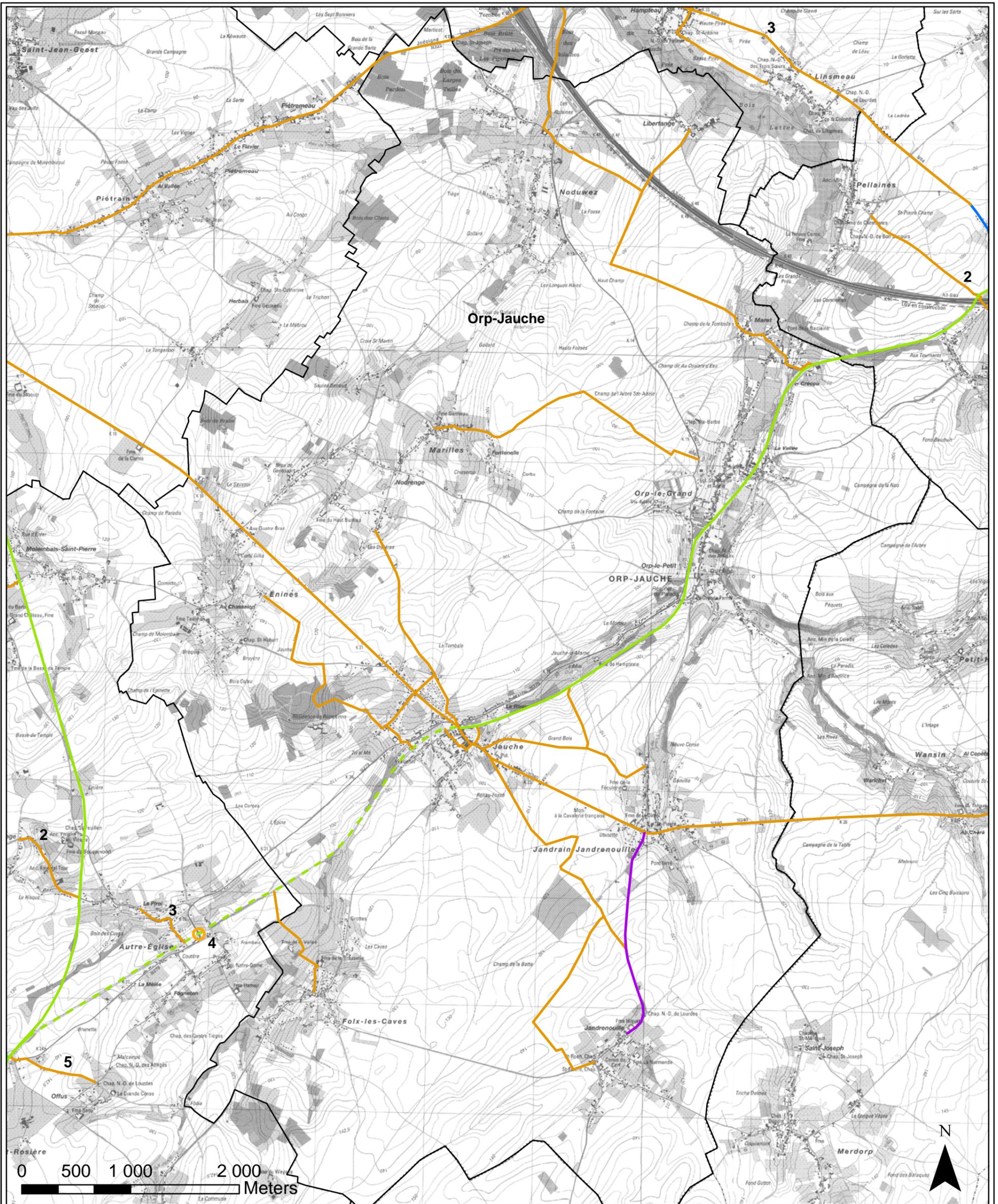


Carte 5LH : Réseau cyclable structurant Hélocine - Lincint

espaces mobilités **agora** ETUDES

19.08.2009

carto>phase3



**LEGENDE**

- Ravel
- Piste régionale à entretenir
- Piste communale à rénover
- Liaisons à effectuer



**PICM MOBILHOR**

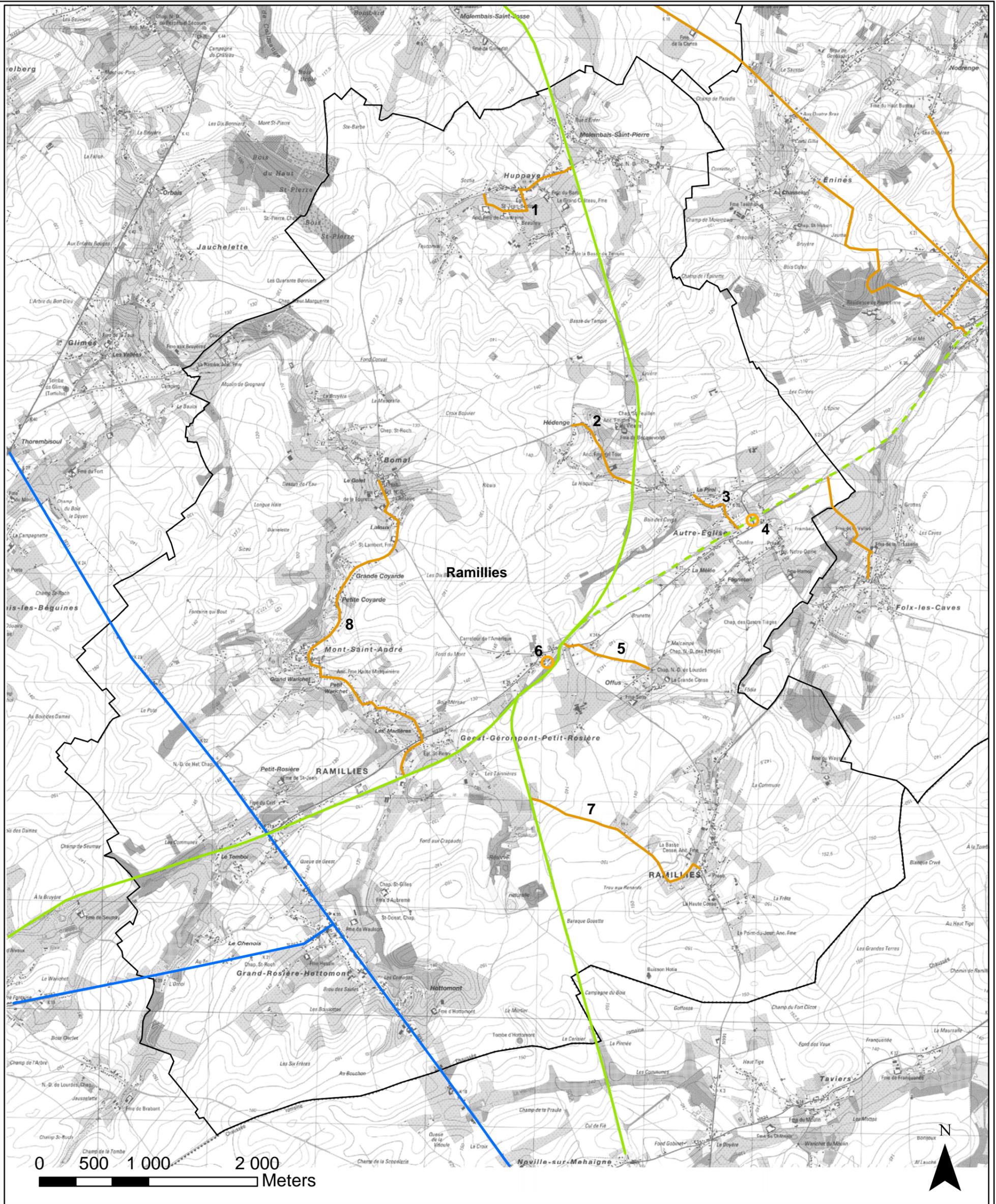


**Carte 50 : Réseau cyclable structurant Orp-Jauche**

espaces mobilités **agora** ETUDES

19.08.2009

carto>phase3



**LEGENDE**

- Ravel
- Piste régionale à entretenir
- Piste communale à rénovier
- Liaisons à effectuer



Service public de Wallonie

**PICM MOBILHOR**



**Carte 5R : Réseau cyclable structurant Ramillies**

espaces mobilités **agora** ETUDES

19.08.2009

carto>phase3



**LEGENDE**

- Réaménagement de voirie (voir fiche action)
- Ralentisseur de type coussin berinois (Fiche LHOR 1)
- Dispositifs d'approche (Fiche LHOR 1)
- ▲ Radar à placer
- ▲ Radar existant



**PICM MOBILHOR**

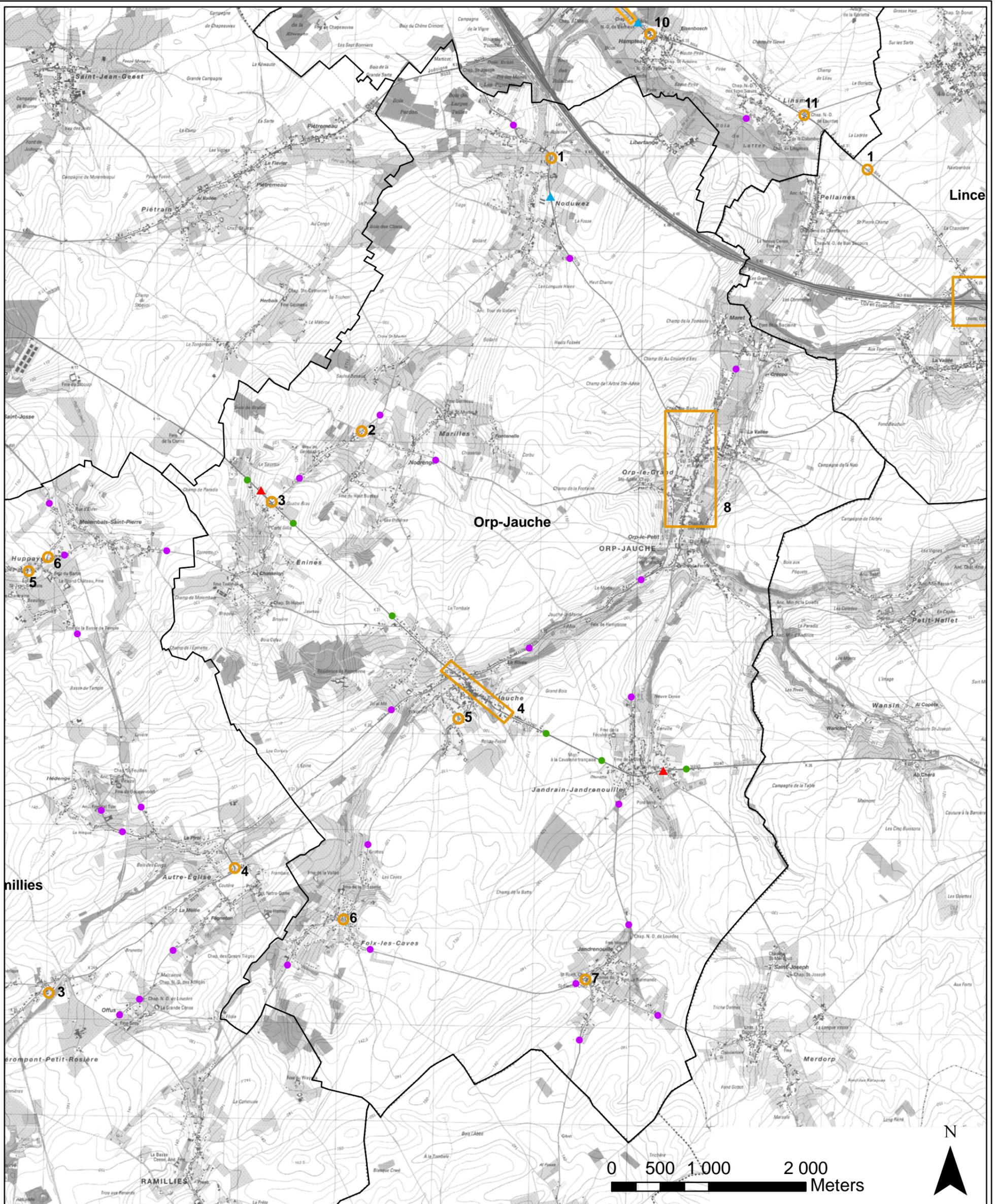


Carte 6LH : Mesures de sécurité routière

espaces mobilités **agora** ETUDES

04.01.2010

carto>phase 3



**LEGENDE**

-  Réaménagement de voirie (voir fiche action)
-  Ralentisseur de type coussin berinois (Fiche LHOR 1)
-  Dispositifs d'approche (Fiche LHOR 1)
-  Radar à placer
-  Radar existant



**PICM MOBILHOR**

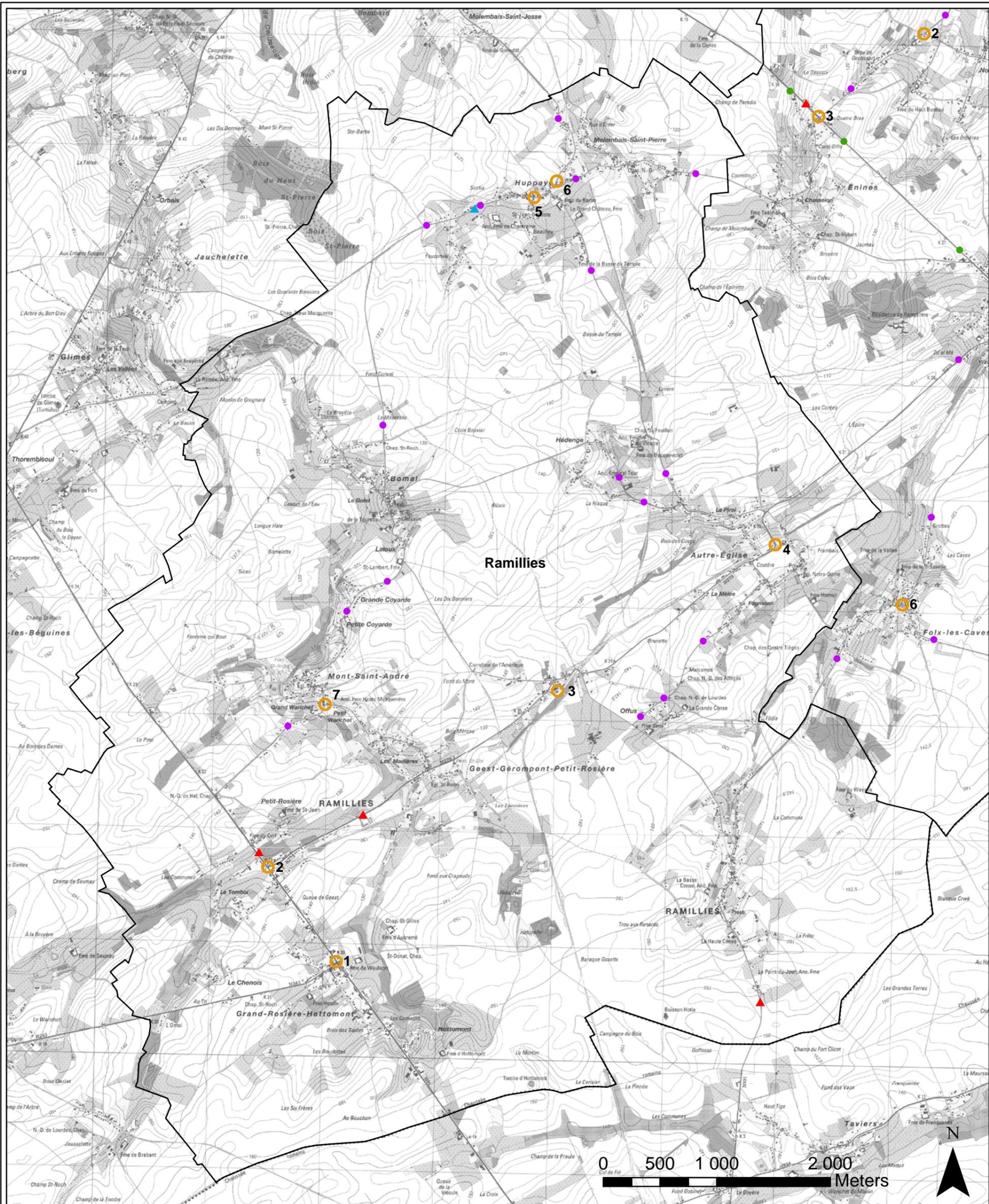


**Carte 60 : Mesures de sécurité routière**

espaces mobilités **agora** ETUDES

04.01.2010

carto>phase 3



**LEGENDE**

- Réaménagement de voirie (voir fiche action)
- Ralentisseur de type coussin berinois (Fiche LHOR 1)
- Dispositifs d'approche (Fiche LHOR 1)
- ▲ Radar à placer
- ▲ Radar existant



PICM MOBILHOR

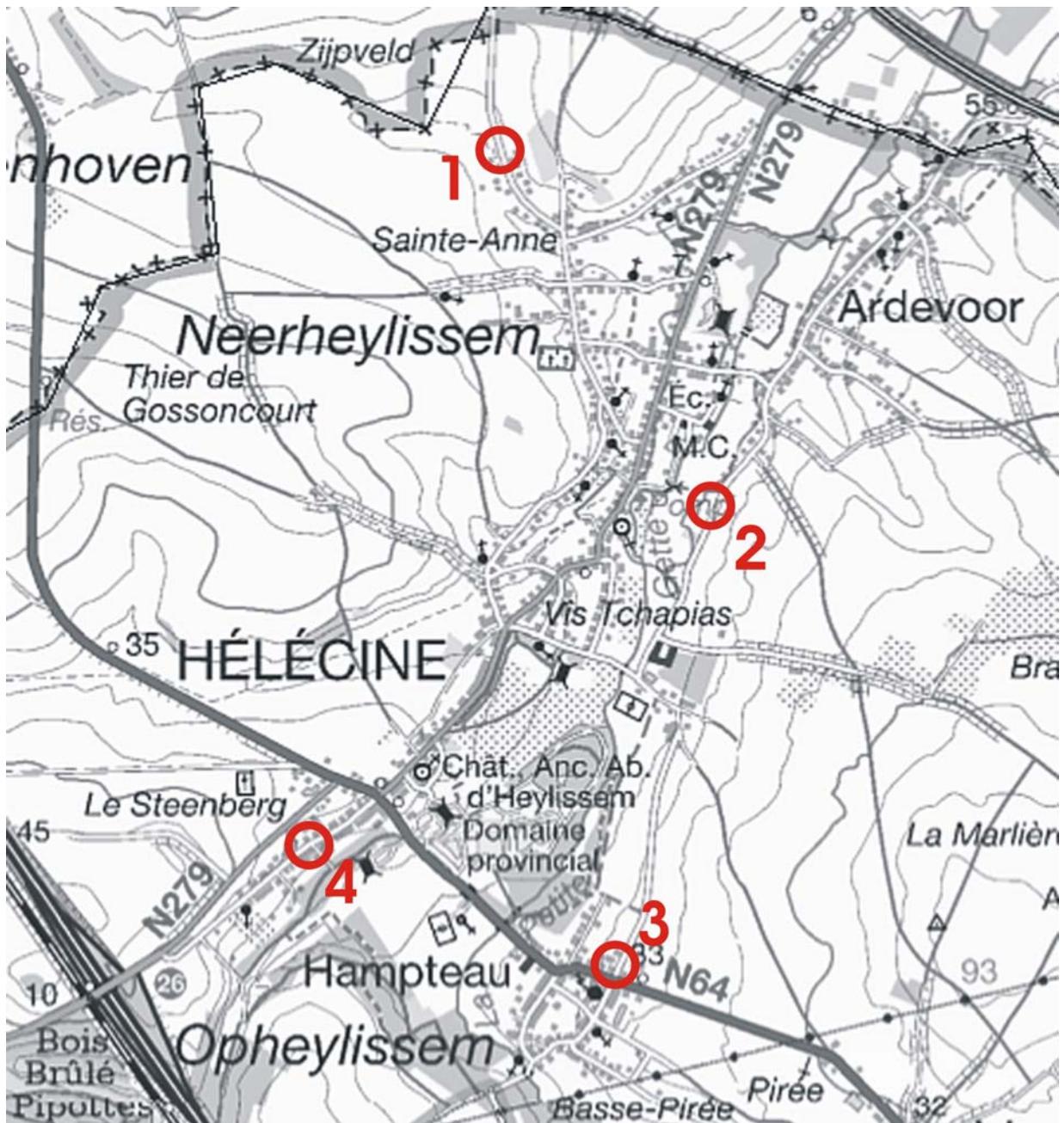


Carte 6R : Mesures de sécurité routière

espaces mobilités **agora** ETUDES

04.01.2010

carto>phase 3



# H1. Ralentisseur rue Sainte Anne



Vue vers l'agglomération.

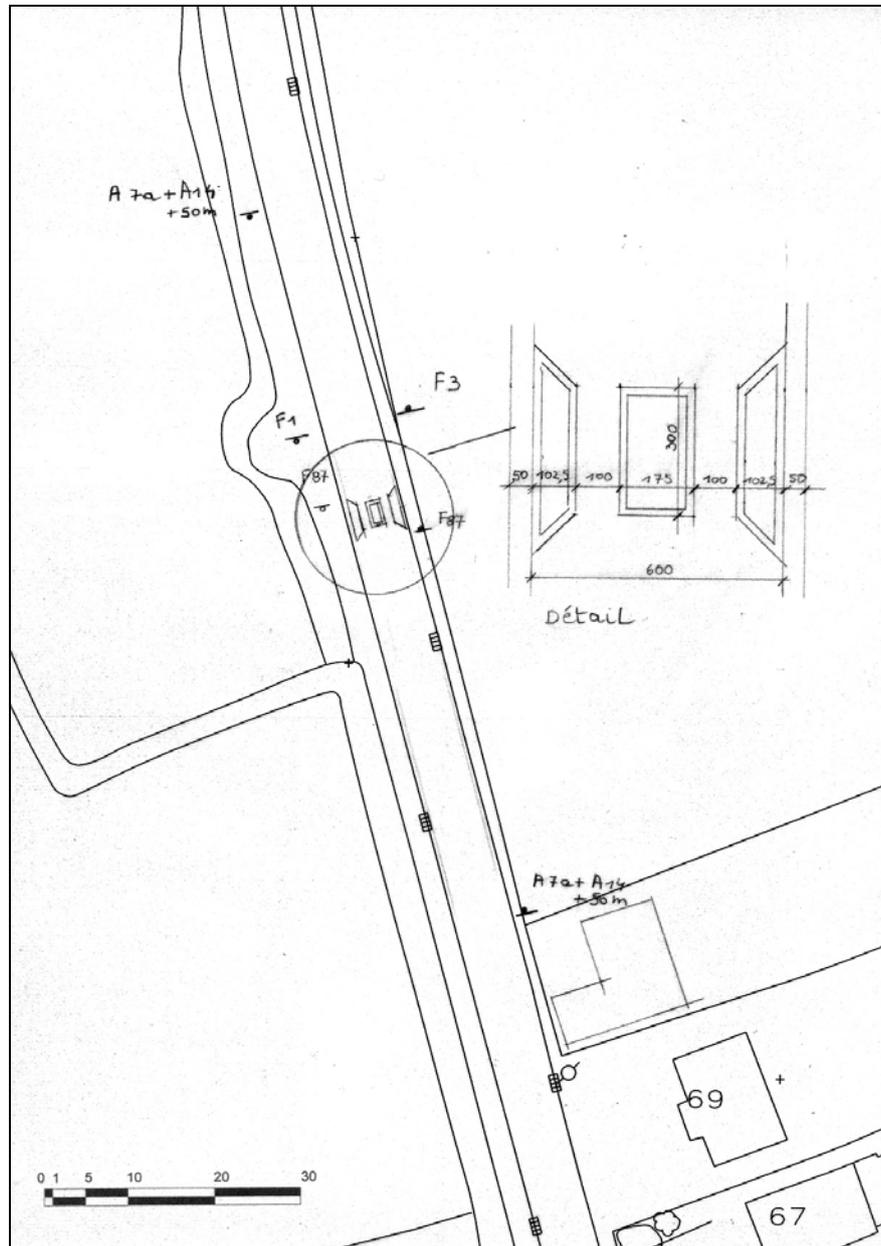
L'effet de porte est créé à hauteur du panneau F1



Vue en sortie d'agglomération.

Le panneau F3 est rapproché, placé à hauteur du panneau F1

## Mesures





### H3. Ralentisseur rue de Neerheylissem



### Mesures



Mise en oeuvre

La Commune

agora  
ETUDES

espaces mobilités





**Phase III: Mesures**

19/05/2009

**Fiche H4**

Hélécine

Stationnement alterné sur la commune

Un stationnement alterné par sections de rue est proposé afin de gérer le stationnement et de ralentir les véhicules à 2 endroits :

- Rue O. Benne
- Rue des Charrons, entre la rue de Flône et la rue du Pont Neuf

### Rue O. Benne



Vue depuis la N64.

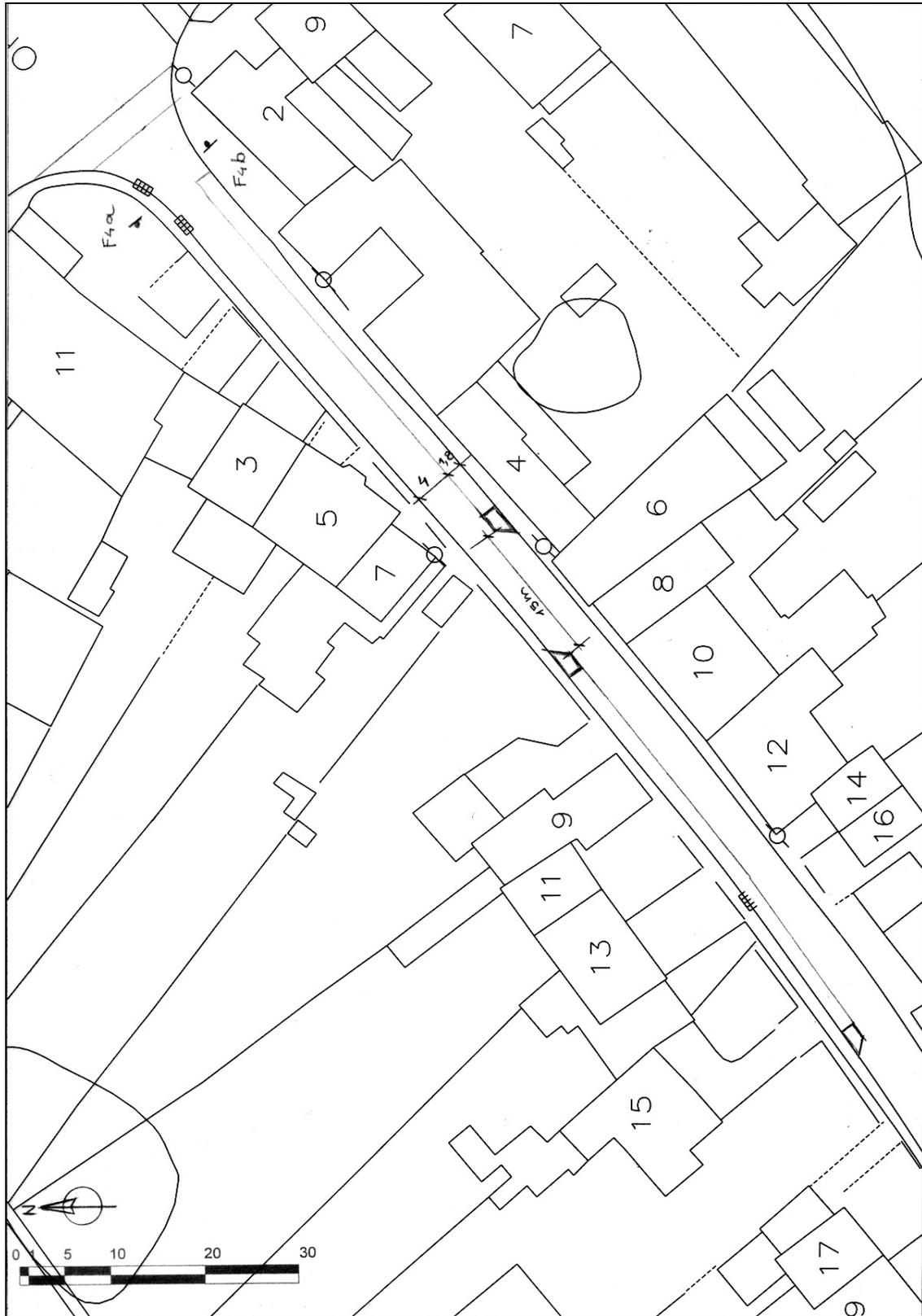


Vue à mi-longueur  
Le projet vise à fixer le stationnement d'un côté ou de l'autre selon les sections.

## Mesures

- Rue de la Station : appliquer les principes d'aménagement (fiche LHOR 2)
- O.Benne : principe à adapter en fonction des carrefours, entrées carrossables, etc...

On prévoit 4 dévoiements sur la longueur de la rue O. Benne





Phase III: Mesures

19/08/2009

Fiche H5

Hélécine

Carrefour rue des Juifs – rue des Charrons

### Situation actuelle



Carrefour rue des Juifs – rue des Charrons

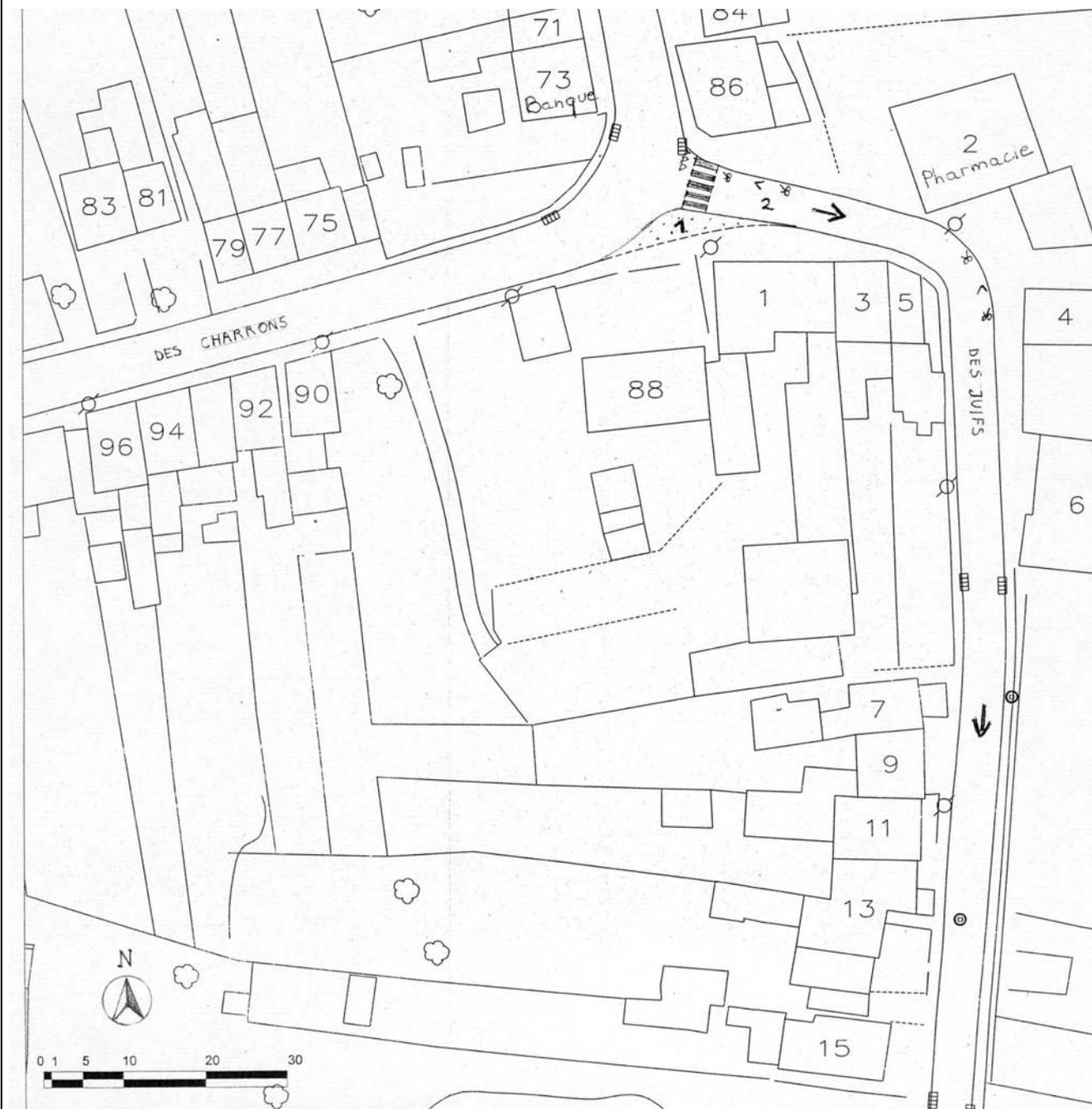


Rue des Juifs

- Circulation de transit dans la rue des Juifs pour rejoindre la N279 en provenance de la rue de Neerheylysem.  
La hiérarchie des voiries proposée dans le schéma directeur vise à modérer la circulation dans cette rue et à y favoriser les modes doux
- Densité de stationnement sur une section car les maisons n'ont pas de garage.
- Manque d'une traversée piétonne près de la pharmacie

## Mesures

1. extension de trottoir + traversée piétonne
2. mise à sens unique limité (SUL) possible de la rue des Juifs (vélos autorisés dans les deux sens)
3. stationnement fixé du côté impair dans la rue des Juifs.





Phase III: Mesures

19/08/2009

Fiche H6

Hélécine

Carrefour "Materne"

### Situation actuelle



- Carrefour dangereux où la vitesse des véhicules est excessive
- Virage rapide vers la rue de Flône
- Les traversées piétonnes sont déficientes ainsi que le cheminement vers l'arrêt de bus

## Mesures

1. extension de trottoir pour réduire la vitesse mais pas de traversée piétonne car mauvaise visibilité
2. nouvelle traversée piétonne (cheminement vers l'arrêt de bus à privilégier)
3. trottoir traversant (rue locale en cul de sac)
4. Déplacer l'arrêt TEC pour avoir le passage piéton à l'arrière du bus lorsqu'il s'arrête.





Phase III: Mesures

19/12/2010

Fiche H7

Hélocine

Carrefour "SPAR" entre N64 et N 279

### Situation actuelle



De N64 vers N279



Depuis N279



Vue depuis la N64 à l'entrée d'Opheylissem

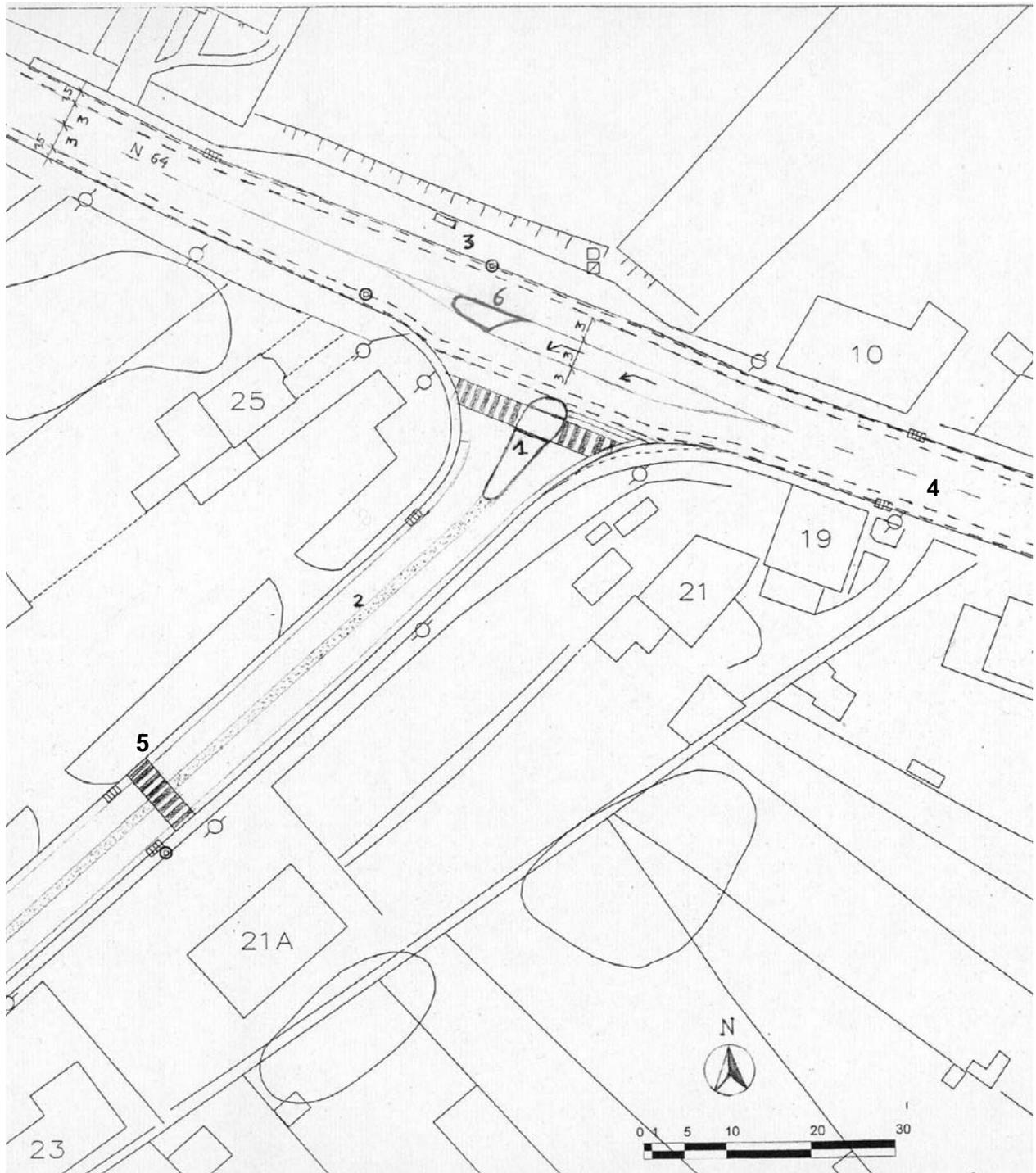
- Carrefour dangereux situé sur la N64, peu après l'entrée dans l'agglomération en venant d'Hélocine, où les vitesses sont excessives.
- Absence de panneau d'entrée d'agglomération sur la N64.
- Difficultés pour s'engager sur la N64 au débouché de la N279 (vision limitée)

**Situation existante**



## Mesures

1. berme centrale avec nouvelle traversée piétonne et extension de trottoir côté du n° 21
2. marquage axial en rouge à partir du panneau d'agglomération
3. suppression de la zone de stationnement sur N64 pour permettre l'instauration d'un tourne à gauche, de 2 pistes cyclables marquées et d'un trottoir élargi
4. dans le cas de travaux plus importants, possibilité d'aménager un trottoir plus large
5. Passage piéton qui peut être supprimé → à discuter avec les riverains
6. Placement d'une borne en dur afin d'accentuer le rétrécissement de la voirie en entrée de village pour inciter les voitures à ralentir. Cela permet également de sécuriser la bande de tourne à gauche.



### Situation actuelle



N 64 vers Lincent



N 64 vers Leuven



N 64 vers O. Benne

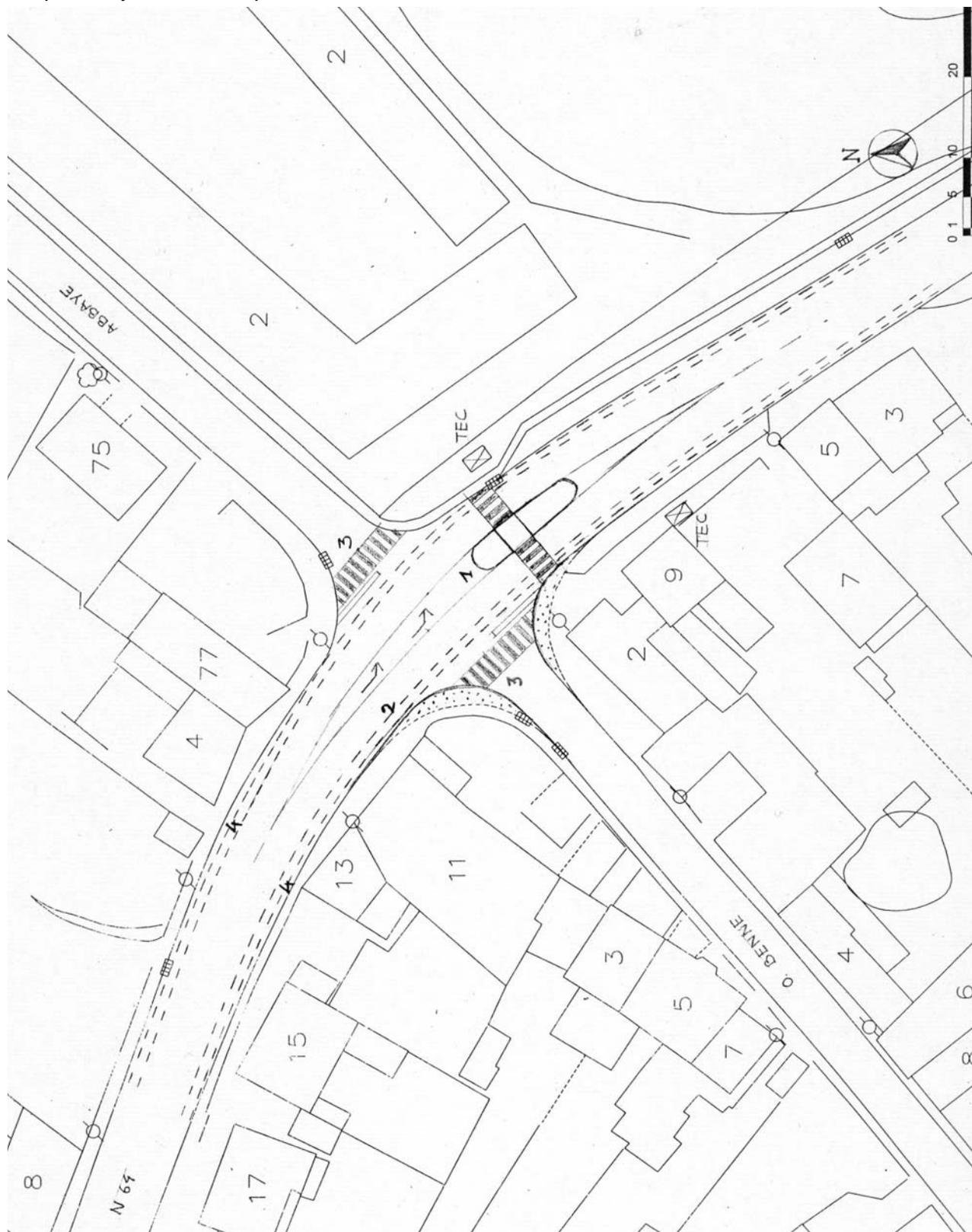


O. Benne vers N 64

- Carrefour délicat avec des vitesses élevées
- Grande difficulté de s'engager sur la N64 à partir d'O.Benne
- La bande de « tourne à gauche » pour rentrer dans la rue O.Benne est inutile et incite les conducteurs à emprunter ce trajet pour rejoindre l'autoroute E40. La N279 est nettement plus adaptée à ce transit.

## Mesures

1. berme centrale sur N64 avec nouvelle traversée piétonne et aménagement d'un tourne à gauche vers le centre d'Hélécine
2. suppression de la traversée piétonne existante dans le virage
3. traversées piétonnes rapprochées du carrefour et extension de trottoir
4. pistes cyclables marquées



Mise en oeuvre

La Région

agora ÉTUDES espaces mobilités



**Phase III: Mesures**

19/08/2009

**Fiche H9**

Hélécine

N64 devant le Domaine Provincial

### Situation actuelle



### Objectifs:

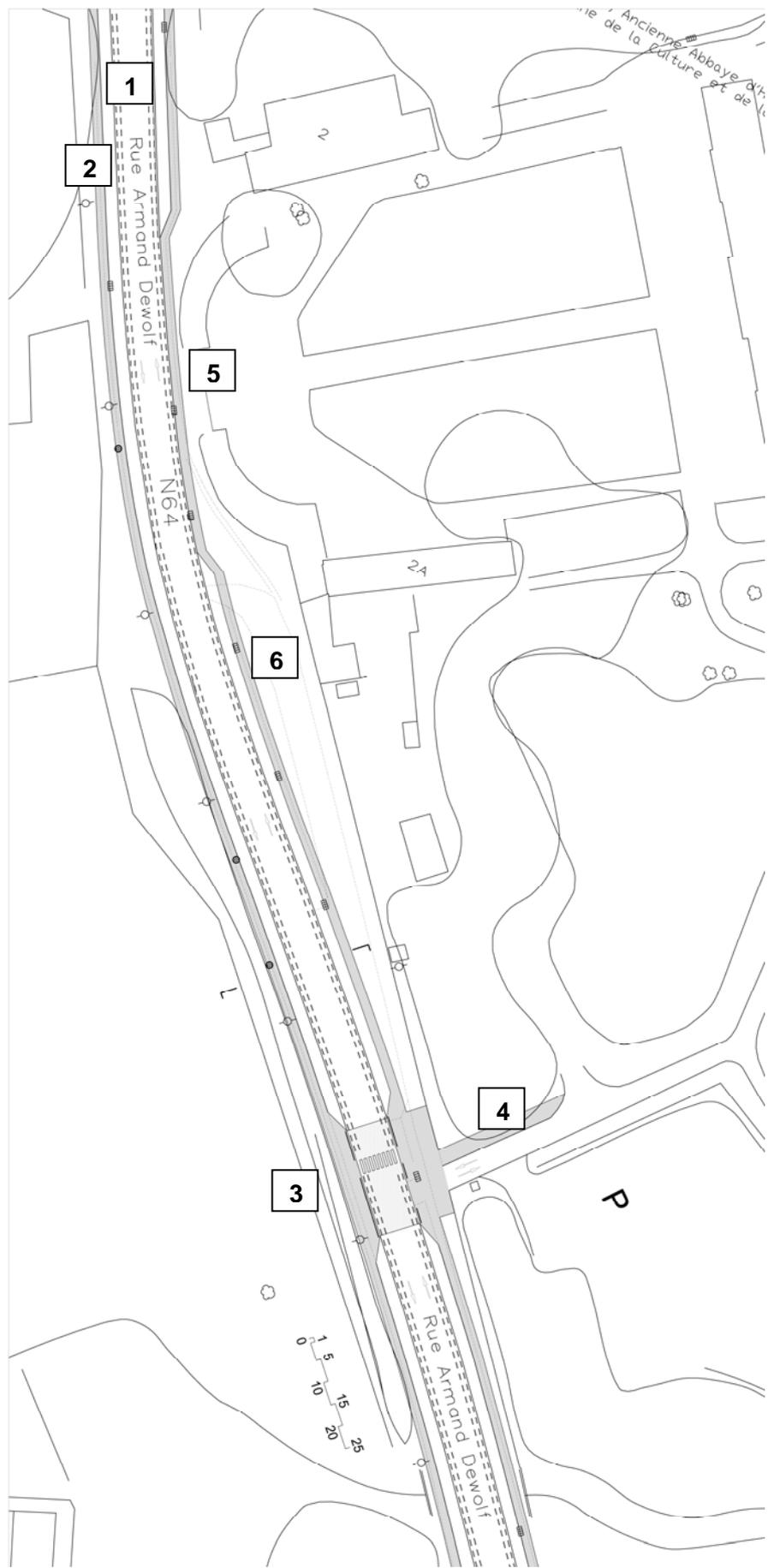
Assurer la sécurité des piétons et cyclistes, spécialement lors de manifestations au domaine provincial

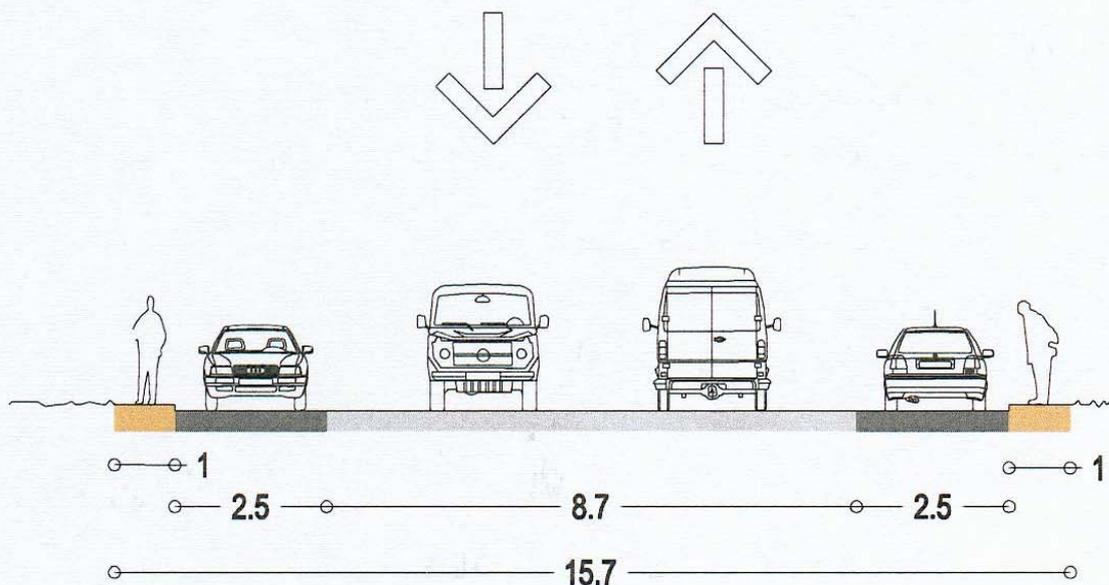
Modérer les vitesses des automobilistes

Organiser le stationnement des visiteurs, avec les mêmes objectifs et de façon à respecter davantage le site (le tracé des murs qui flanquent le château, dégager l'entrée principale, même si ce n'est pas la plus fréquentée).

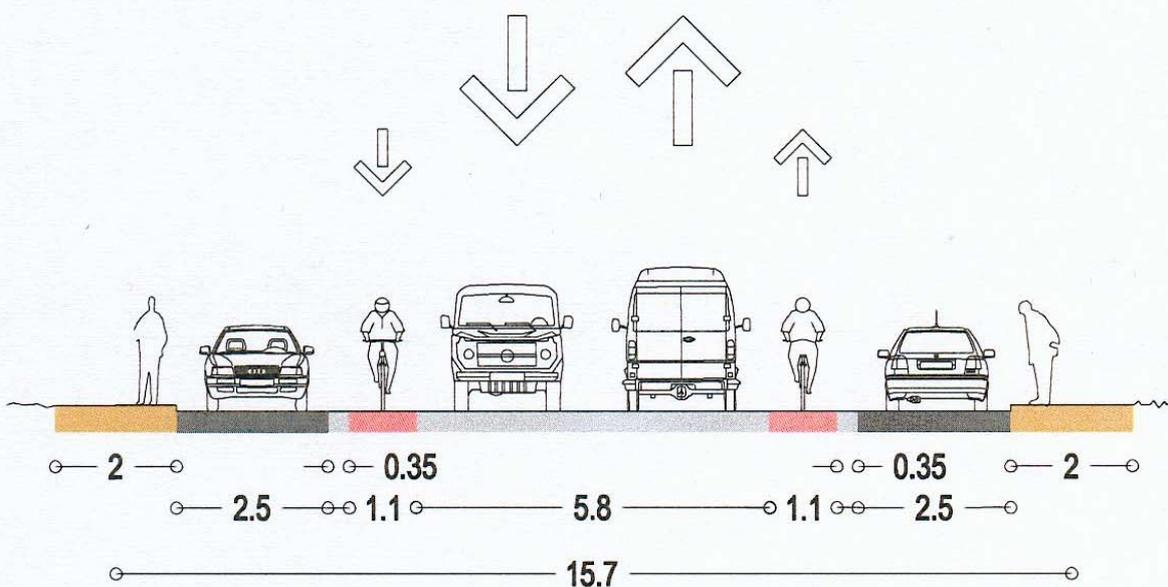
### Mesures

1. pistes cyclables marquées de part et d'autre de la N64
2. trottoir élargi dans toute la traversée (de 1 m à 2 m)
3. mise en évidence de l'accès au domaine provincial, nouvelle traversée piétonne protégée par des barrières, extension de trottoir et schlammage rouge(ou asphalte coloré). Les bandes de la traversée piétonne peuvent aussi être allongées afin de renforcer sa présence.
4. nouveau trottoir le long de la voirie d'accès au parking
5. mise en valeur de l'entrée du château, extension de trottoir devant l'entrée (pas de stationnement)
6. aménagement d'un stationnement longitudinal et pelouse le long du mur d'enceinte





Situation existante



Situation projetée

La situation projetée tient compte des aménagements existants (stationnement en pavé,...) afin que les travaux ne soient pas trop lourds et réalisables à court terme.

Dans le cas de gros travaux de réaménagement, d'autres solutions peuvent être envisagées afin de donner plus de confort aux piétons et aux cyclistes. Dans ce cas il faut repenser l'aménagement de la N64 dans toute la traversée du village, en incluant l'école et le carrefour de la rue du Brasseur (voir Fiche H10)

|   |                           |                     |                  |
|---|---------------------------|---------------------|------------------|
|  | <b>Phase III: Mesures</b> | 07/09/2009          | <b>Fiche H10</b> |
|   | Hélécine                  | École d'Opheylissem |                  |

### Situation actuelle



Parking école

### Problème

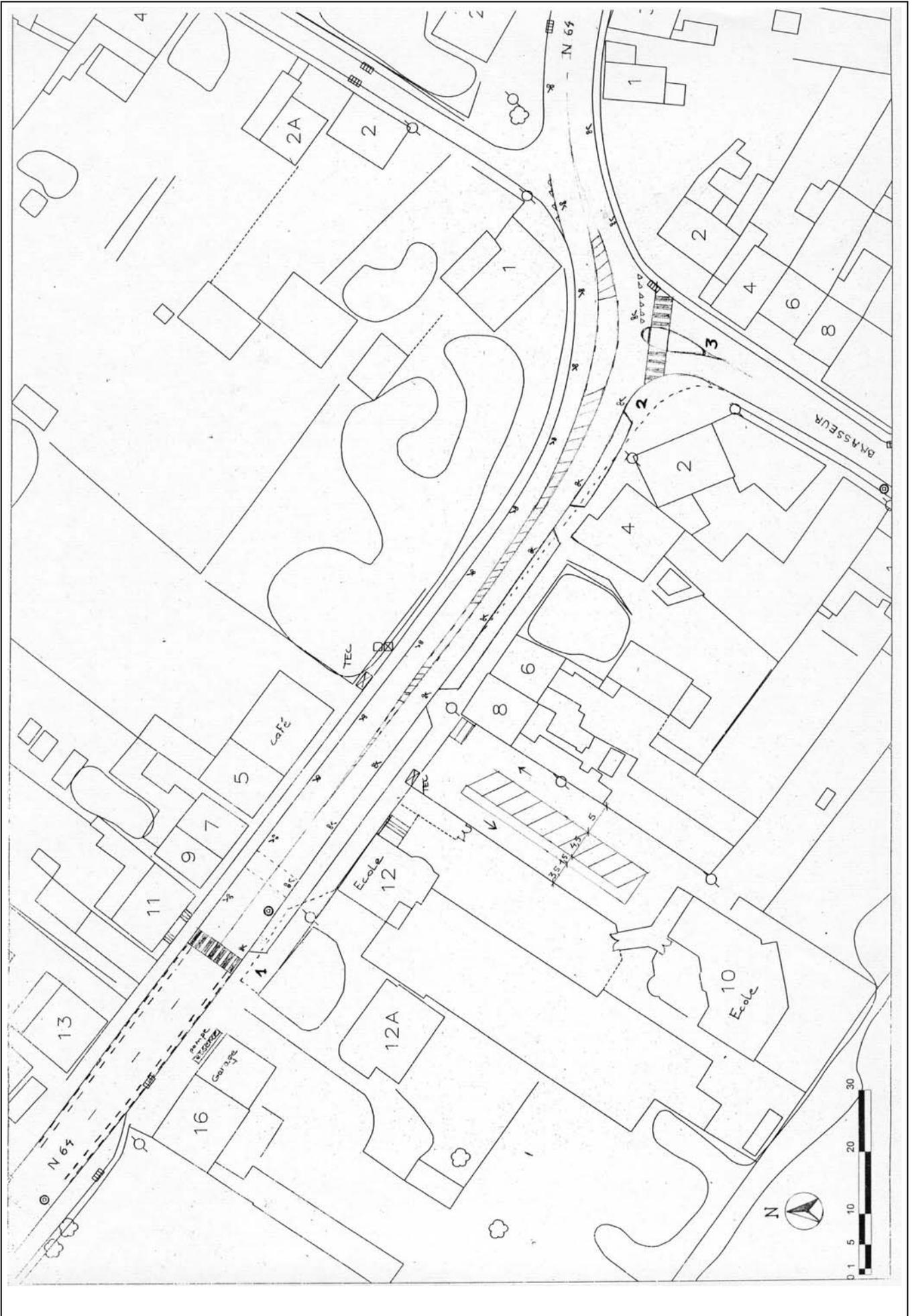
Insécurité des élèves et encombrement lors de la dépose des enfants

### Mesures réalisables à court terme, sans modifier le profil de la chaussée

Principe général :

- Pistes vélos marquées jusqu'à la traversée piétonne puis logos vélos (largeur insuffisante pour pistes)
- cheminement piéton sécurisé
- stationnement longitudinal

1. stationnement perpendiculaire supprimé au profit d'un stationnement longitudinal et d'une extension de trottoir pour la traversée piétonne (légèrement déplacée)
2. suppression du marquage existant (zébra) au profit d'une extension de trottoir et d'un stationnement longitudinal
3. îlot central et nouvelle traversée piétonne.

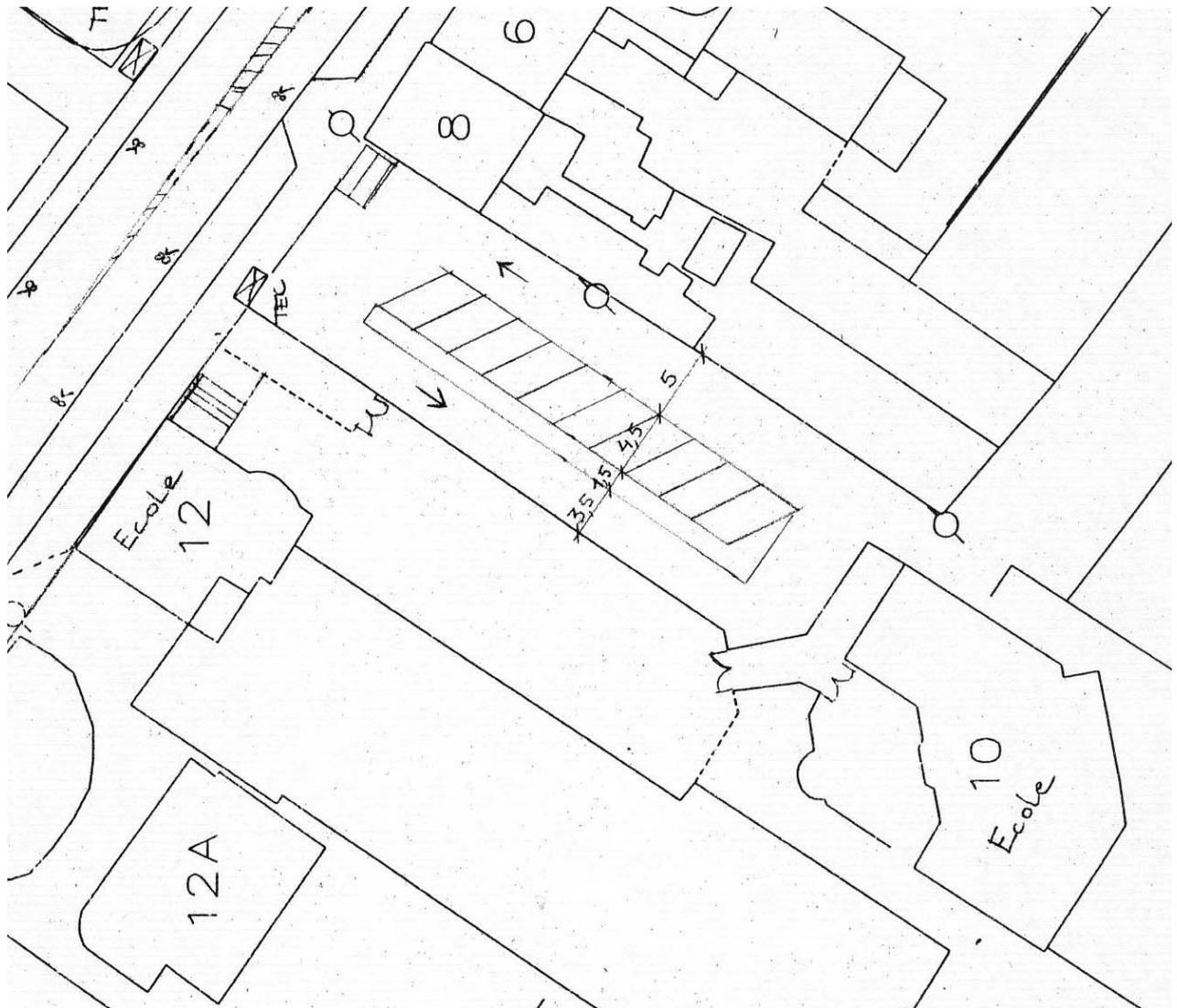


Variante éventuelle : parking de l'école organisé en "Kiss and Ride »

Les possibilités de stationnement sur la N64, modifiées comme indiqué plus haut, ne justifient plus l'entrée des voitures dans la cour. On peut toutefois améliorer la situation actuelle dans la cour en organisant l'entrée/sortie et le stationnement des voitures. Si cette option est retenue, elle devrait être testée à l'aide de marquages au sol (vérifier le fonctionnement en vraie grandeur avec les parents).

**Kiss & Ride - Première possibilité:**

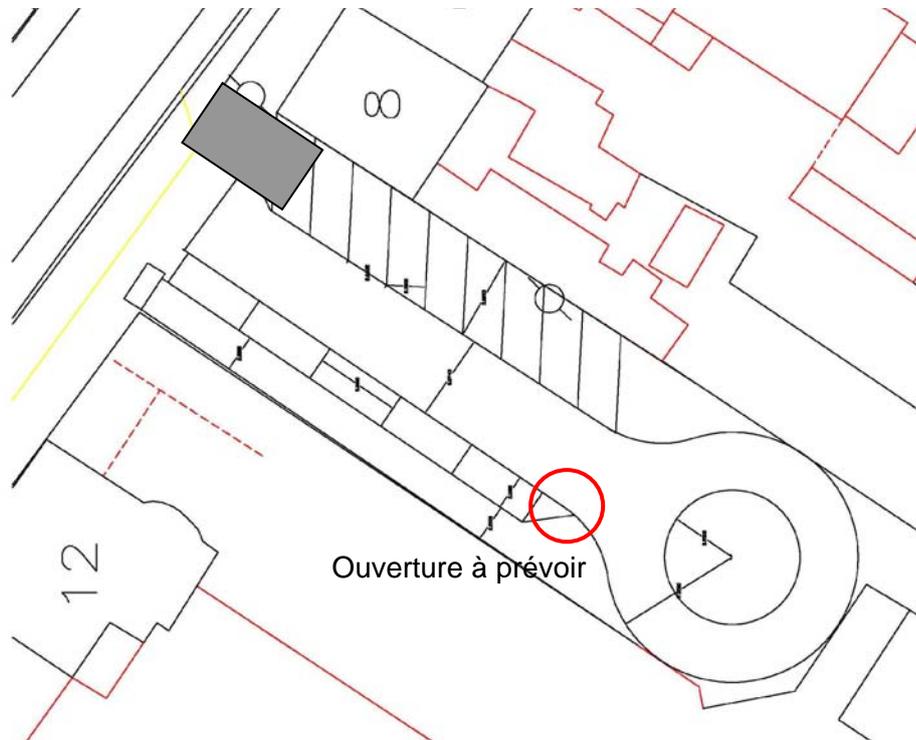
10 places de stationnement



### ***Kiss & Ride - Deuxième possibilité***

13 places de stationnement

Il faut déplacer l'entrée des enfants qui arrivent en voiture (ouverture à prévoir dans le mur de la cour)





Phase III: Mesures

19/05/2009

Fiche H11

Hélocine

Carrefour N64 – Chemin de Racour

### Situation actuelle



### Situation existante

Danger du débouché lié aux vitesses extrêmes sur la N64.

## Mesures

Placement de dispositifs d'un des types suivants (exemples)





Phase III: Mesures

19/05/2009

Fiche H12

Hélocine

Gare d'Ezemaal

### Situation actuelle



Le parking vélos est plein. La demande existe donc bien !  
Un parking couvert sur l'autre voie se justifie pleinement.

### Mesures

Augmenter le nombre d'emplacements pour vélos, protégés des intempéries et si possible du vandalisme (voir le plan d'action SNCB e Flandre

Demander la restauration de la liaison piétonne (trottoir) en bordure de la N279 vers Hélocine (en territoire flamand!)

Voir aussi la carte 5 des liaisons cyclables

Mise en oeuvre

SNCB et Région flamande

agora ETUDIUM espaces mobilités



Phase III: Mesures

19/05/2009

Fiche L1

Lincen

Carrefour N64 – Rue de Pellaines

### Situation actuelle



Il s'agit d'un itinéraire de liaison entre les villages, donc une route assez empruntée.  
La situation est dangereuse de nuit, du fait de l'absence d'éclairage et du relief (la N 64 est en quelque sorte dans un creux de la route communale).  
Le signal B1 Cédez le passage semble insuffisant car il faut s'arrêter avant de s'engager.

### Mesures

Le placement d'un éclairage public serait bienvenu. Soit un éclairage localisé de ce carrefour, soit un éclairage de la N64 entre ce carrefour et l'entrée de Linsmeau (cf proposition d'effet de porte, d'aménagement de l'arrêt TEC en liaison ou non avec l'implantation d'une moyenne surface).

A court terme, le signal Céder le passage devrait être remplacé par un STOP et il devrait être pré signalé des deux côtés sur la route communale à l'aide du signal B7



Mise en œuvre

SPW

agora  
ETUDES

espaces mobilités

|  |                           |  |                 |
|--|---------------------------|--|-----------------|
|   | <b>Phase III: Mesures</b> | 19/05/2009   | <b>Fiche L2</b> |
|  | Lincant                   | École de Racour  |                 |
| <p><b>Situation actuelle</b></p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div> <p>Le plateau devant l'école ne répond pas aux normes pour une voirie empruntée par des bus réguliers</p> |                           |  |                 |
| <p><b>Mesure</b><br/> Adapter la rampe du plateau à la réglementation en vigueur (pente pour bus) (voir fiche L6)</p>  |                           |  |                 |
| Mise en oeuvre   | La Commune                |  |                 |

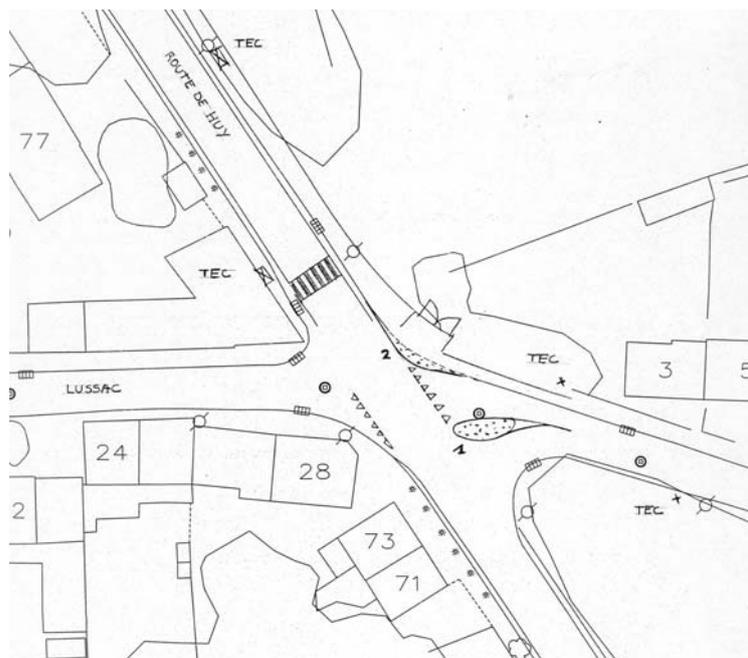
### Situation actuelle



La rue de la Bruyère débouche en oblique par rapport à la N64. Le débouché comporte deux bandes de circulation, ce qui ne se justifie pas en termes de trafic mais un espace suffisant doit être conservé pour les girations de poids lourds.

### Mesures

1. îlot central franchissable à la place du marquage existant
2. extension de trottoir





Phase III: Mesures

19/05/2009

Fiche L4

Lincient

N64 accès n°27 E40

### Situation actuelle



Vers Hélécine côté E40



Vers Hélécine côté TGV



Vers Hannut



Vers Hannut



Vers Hannut



Vers Hannut

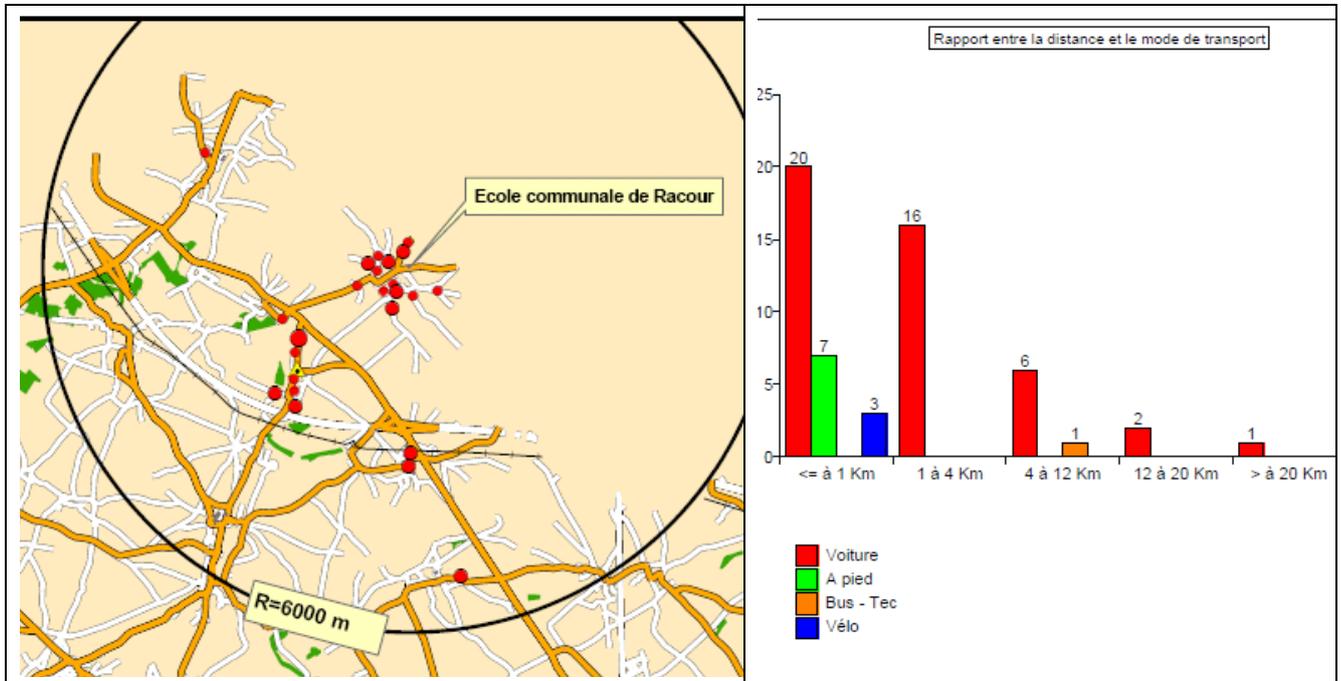
Les connexions entre l'E 40 et le N64 ont été dessinés selon un schéma très "routier": la N 64 passe de 2 à 4 bandes auxquelles s'ajoutent les bandes de tourne-à-gauche et tourne-à-droite. Des marquages zébrés ont ensuite été réalisés pour compenser quelque peu le surdimensionnement de départ. Il n'a toutefois pas été tenu compte des besoins du carpooling ni des circulations douces.

## Mesures

Les principes d'un réaménagement sont les suivants:

- N64 sur une bande par sens + bande de Tourne-à-gauche pour les montées vers l'E40.
- Pas de bande de tourne-à-droite
- Déplacement des bandes de circulation vers le centre et récupération d'espaces latéraux pour organiser le carpooling et les circulations douces
- Une piste cyclable dans chaque sens, en bord de chaussée (pas derrière le stationnement pour éviter les conflits autos-vélos aux carrefours de l'échangeur
- Trottoir continu de chaque côté de la N64 et traversées aux carrefours de l'échangeur
- Traversées piétonnes pour le franchissement de la N64 (dépose et reprise des carpoolers)
- Éclairage de la section et du rond-point côté Lincent à vérifier/renforcer

### Situation actuelle



Une partie des élèves de l'école de Racour provient du village de Pellaines.

Ces élèves ont a disposition une ligne bus Tec qui rejoint de façon direct l'école de Racour et pourtant ne l'utilisent pas.

### Mesures

Une organisation peut se mettre en place facilement avec la participation de quelques professeurs et parents afin d'éviter certains incidents tels que manquer l'arrêt de bus.

Le matin, un parent serait responsable de faire monter les enfants dans le bus, tandis qu'à l'arrivée un professeur se chargerait de les faire descendre et en fin de journée le contraire.

Cela demande un minimum de temps aux quelques personnes volontaires et la mise en place d'un calendrier pour être sûr qu'il y ait toujours une personne présente au départ et à l'arrivée.



**Phase III: Mesures**

19/12/2009

**Fiche L6**

Lincen

Projet de sécurité routière

### Situation actuelle



Des aménagements de sécurité sont déjà présents sur la commune mais ne sont pas toujours adaptés à la situation alors qu'à d'autres endroits, ils sont manquants.

### Mesures

Ci –dessous le type d'aménagements de sécurité proposé et leur localisation.

a) Constructions d'îlots directionnels dans plusieurs rues de l'entité:

- Rue des Gottes : 2 dispositifs.
- Rue des Meuniers : 3 dispositifs.
- Rue de Linsmeau : 3 dispositifs.
- Rue de Pellaines : 3 dispositifs.
- Rue des Alliés : 1 dispositif.

Les îlots remplaceront les bacs à fleurs composant les chicanes de ralentissement déjà installés et fréquemment détruits lors d'accidents.

Ils seront placés à au moins un mètre de la bordure, de manière à laisser le passage libre aux cyclistes et cyclomoteurs.

b) Pose de coussins "berlinois" aux entrées de villages :

- Rue des Gottes.
- Rue de Linsmeau.
- Rue de Pellaines.
- Avenue des Français.
- Chemin d'Orp.
- Rue du Bordelais.
- Voie Blanc Jean.
- Rue des Champs.
- Rue des Meuniers/N64.

c) Mise en place de la signalisation adéquate :

- Poteau galvanisé + balise type 2b surmontée du signal D1c pour les îlots
- Poteau galvanisé +A51 + additionnel « RALENTISSEUR » + distance couvrant la zone de danger.

d) Démolition du plateau devant l'école de Racour + reconstruction d'un dispositif de ralentissement (voir Fiche L2)

- Pose de coussins berlinois
- Reconstruction d'un passage pour piétons.

e) Démolition du ralentisseur Rue des Alliés + reconstruction d'un dispositif de ralentissement.

- Pose de coussins berlinois.

Mise en oeuvre

La Commune

agora ETUDES espaces mobilités 

**Situation actuelle**



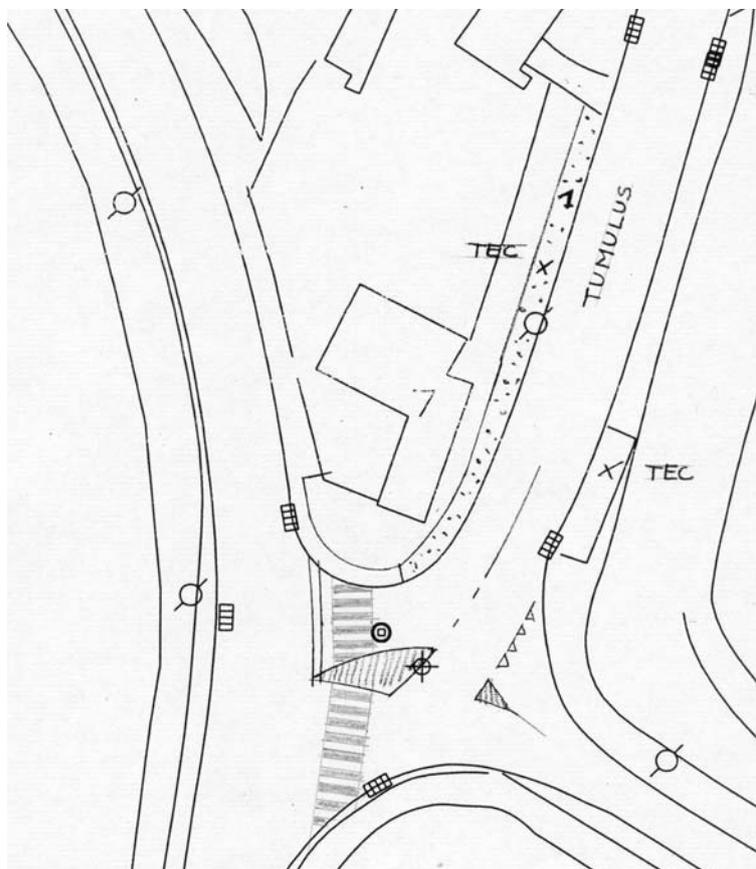
Carrefour sécurisé avec îlot franchissable



Arrêt du bus dans l'herbe

**Mesure**

1. nouveau trottoir vers l'arrêt de bus + passage piéton





Phase III: Mesures

19/08/2009

Fiche O2

Orp-Jauche

Arrêt TEC à Nodrengne

### Situation actuelle



Vitesse et carrefour surdimensionné

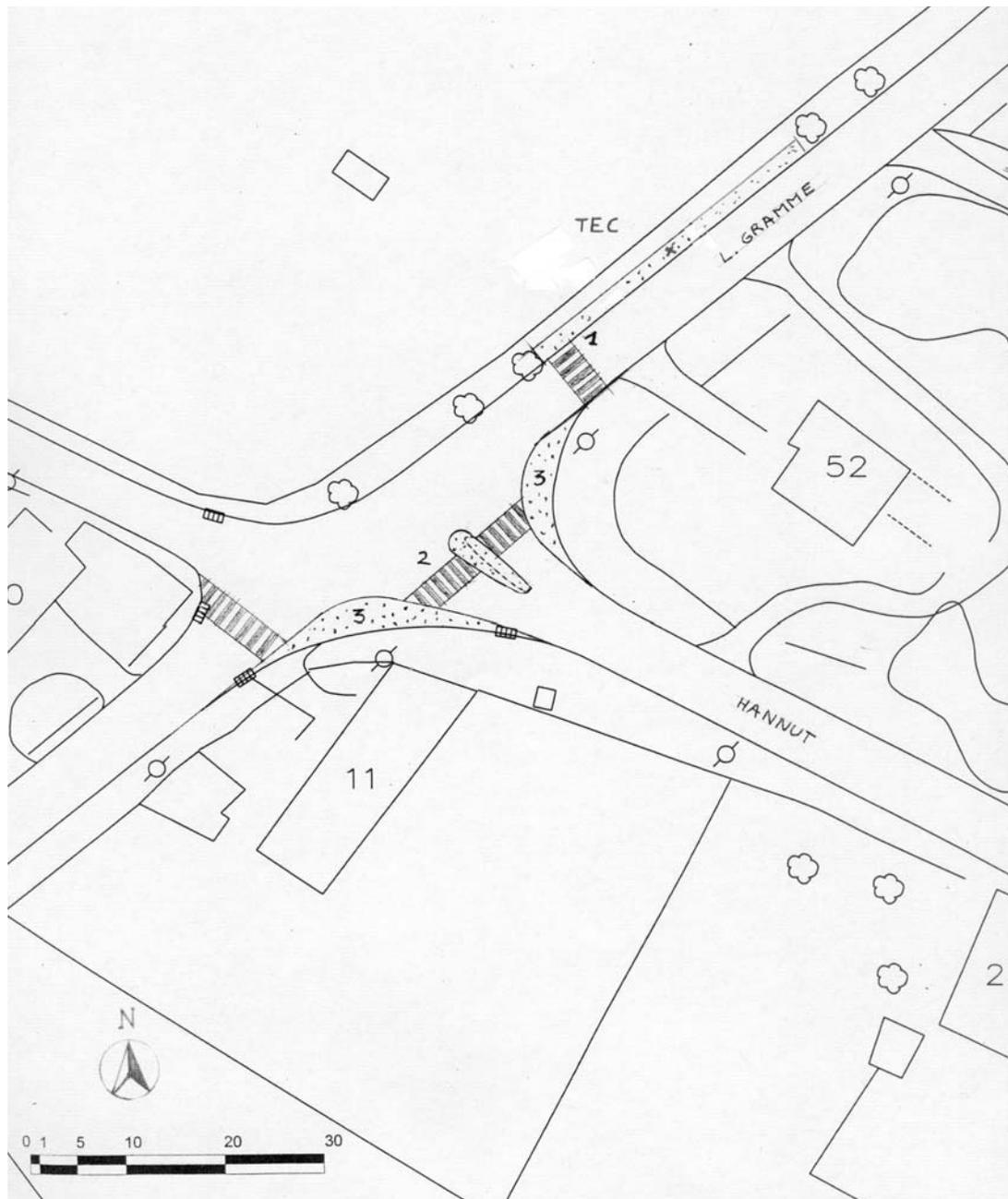


Arrêt du bus dans l'herbe

Trottoirs insuffisants et traversées piétonnes inexistantes. Il faut donc améliorer le cheminement piéton jusqu'à l'arrêt TEC.

## Mesures

1. nouveau trottoir arrêt de bus + traversée piétonne
2. berme centrale élargie + traversée piétonne
3. extension de trottoir





Phase III: Mesures

19/08/2009

Fiche O3

Orp-Jauche

N240 Carrefour d'Enines

### Situation actuelle



N 240 vers Jauche



Aux quatre Bras



N 240 vers Jodoigne



Depuis Nodrenge vers N 240



Depuis Enines vers N 240

→ Carrefour rendu dangereux par la vitesse excessive sur la N240.

## Mesures

Des mesures de modération des vitesses au carrefour même ne sont pas envisageables, faute d'espace. Il faut donc intervenir en amont, de part et d'autre du hameau sur la N240.

Des aménagements tels que ceux présentés dans la fiche « effets de porte en entrée d'agglomération » sont recommandés.

A court terme, dans l'attente d'aménagements de voirie, le placement d'un radar fixe est conseillé.



Phase III: Mesures

07/09/2009

Fiche O4

Orp-Jauche

Traversée de Jauche

### Situation actuelle



- Vitesses excessives sur la N240
- Difficultés de franchissement au débouché de la N279, de chaque côté
- Danger de la traversée à pied, et à vélo (projet RAVeL)
- Insécurité des cyclistes sur la N240.

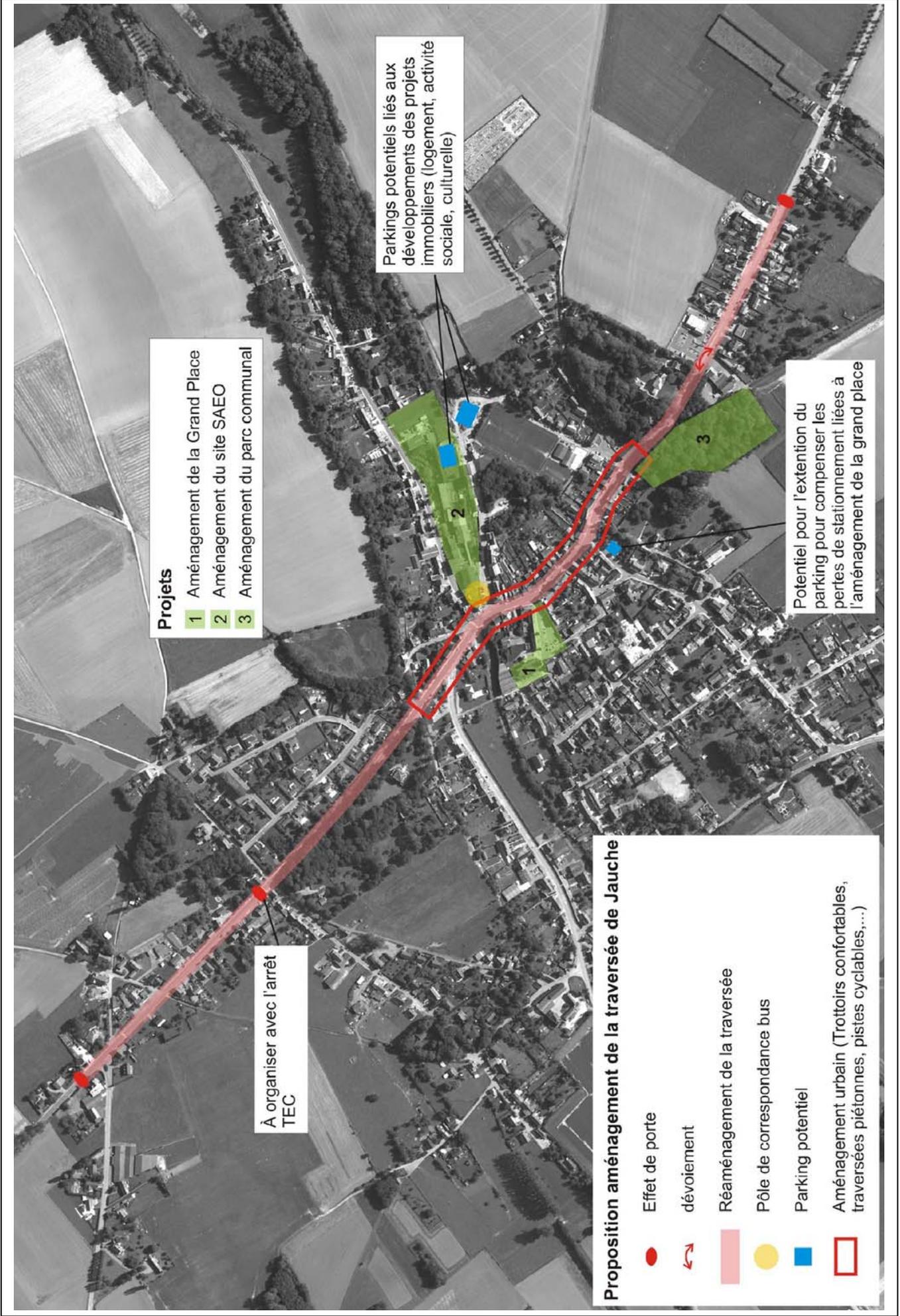
### Mesures (voir schémas)

Il s'agit de reprofiler la N240, de façon progressive lorsqu'on s'approche du centre du village, afin de modérer les vitesses auto et d'assurer la sécurité des cyclistes et piétons. Les cyclistes sont séparés du trafic sur les approches du centre mais circulent en chaussée dans le centre (chaussée rétrécie, trottoirs élargis, vitesses modérées).

Les trajets des lignes de bus (cf projet Transport public) seront pris en compte pour assurer de bonnes conditions de correspondance et d'attente aux arrêts.

Sur les voiries communales, des possibilités existent pour créer des parkings qui servent aux habitants et aux visiteurs, selon les heures.

Plusieurs liaisons pour piétons et cyclistes sont à aménager pour permettre de rejoindre les parkings, le RAVeL, les arrêts TEC, les commerces et équipements.



- Projets**
- 1 Aménagement de la Grand Place
  - 2 Aménagement du site SAEO
  - 3 Aménagement du parc communal

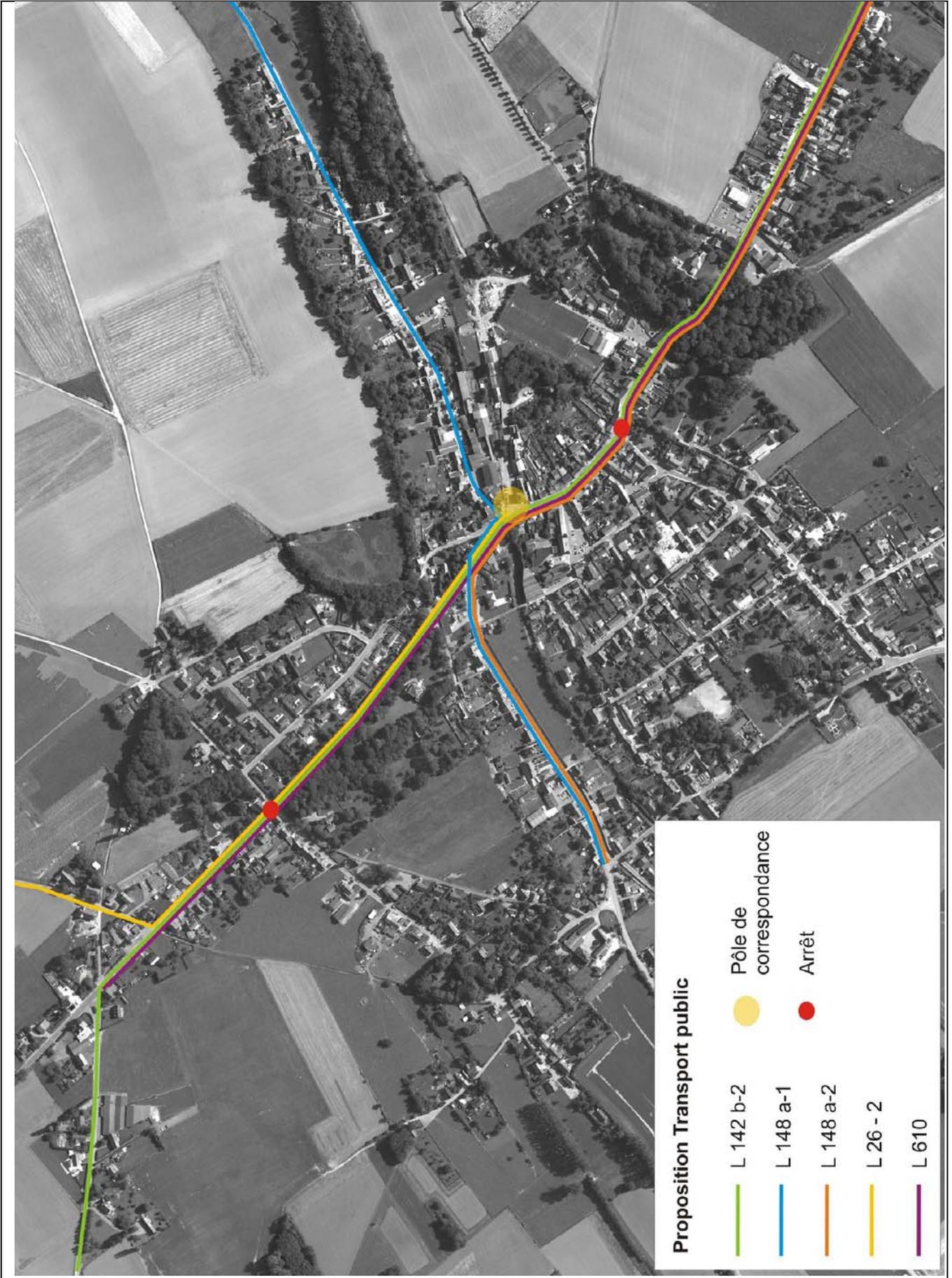
À organiser avec l'arrêt  
TEC

Parkings potentiels liés aux  
développements des projets  
immobiliers (logement, activité  
sociale, culturelle)

Potentiel pour l'extension du  
parking pour compenser les  
pertes de stationnement liées à  
l'aménagement de la grand place

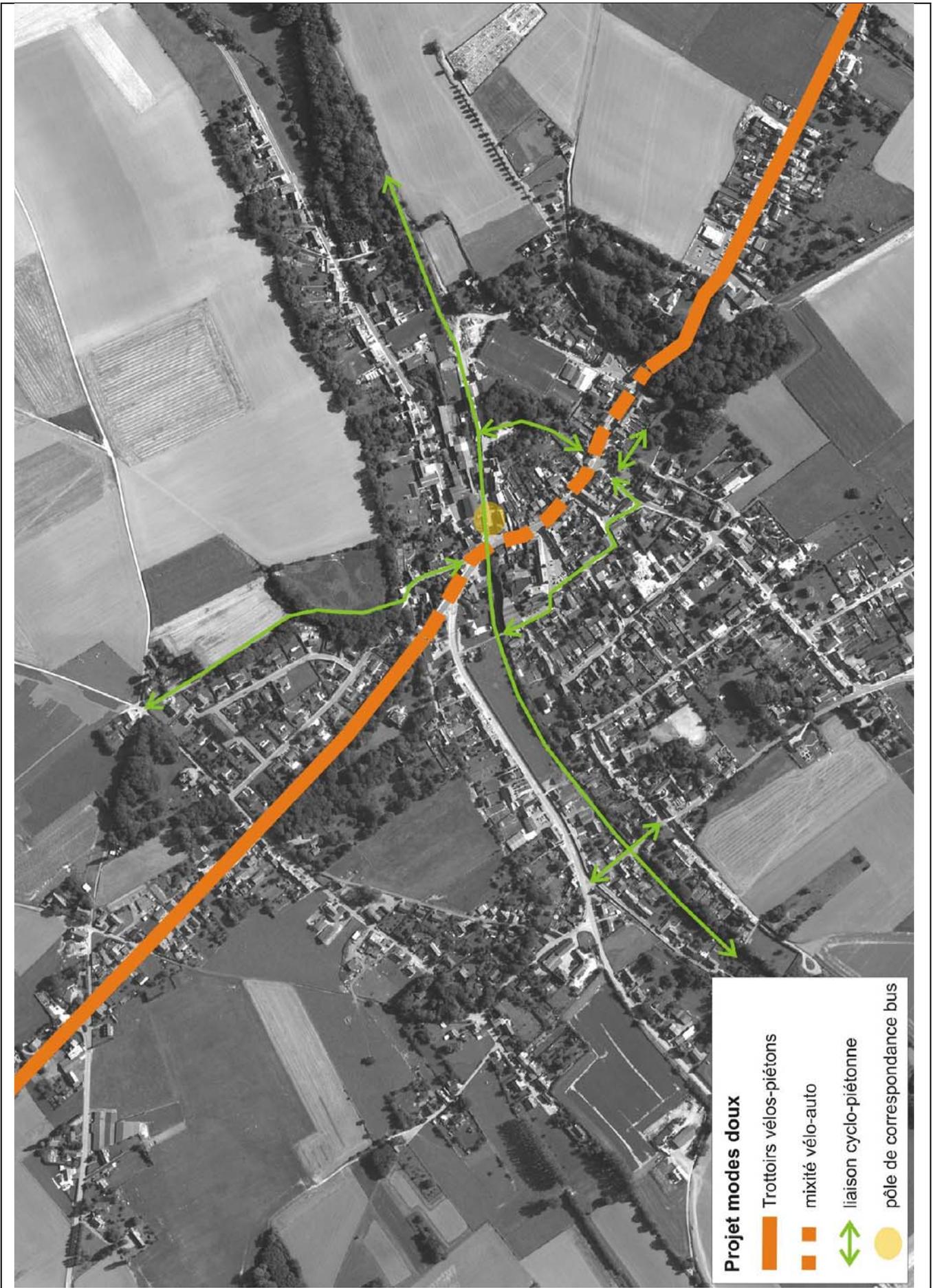
**Proposition aménagement de la traversée de Jauche**

- Effet de porte
- ↪ dévoiement
- Réaménagement de la traversée
- Pôle de correspondance bus
- Parking potentiel
- Aménagement urbain (Trottoirs confortables, traversées piétonnes, pistes cyclables,...)



**Proposition Transport public**

-  L 142 b-2
  -  L 148 a-1
  -  L 148 a-2
  -  L 26 - 2
  -  L 610
- 
-  Pôle de correspondance
  -  Arrêt



Mise en oeuvre

SPW ou Province et la Commune

agora  
ETUDE

espaces mobilités



Phase III: Mesures

19/08/2009

Fiche O5

Orp-Jauche

École communale de Jauche

### Situation actuelle

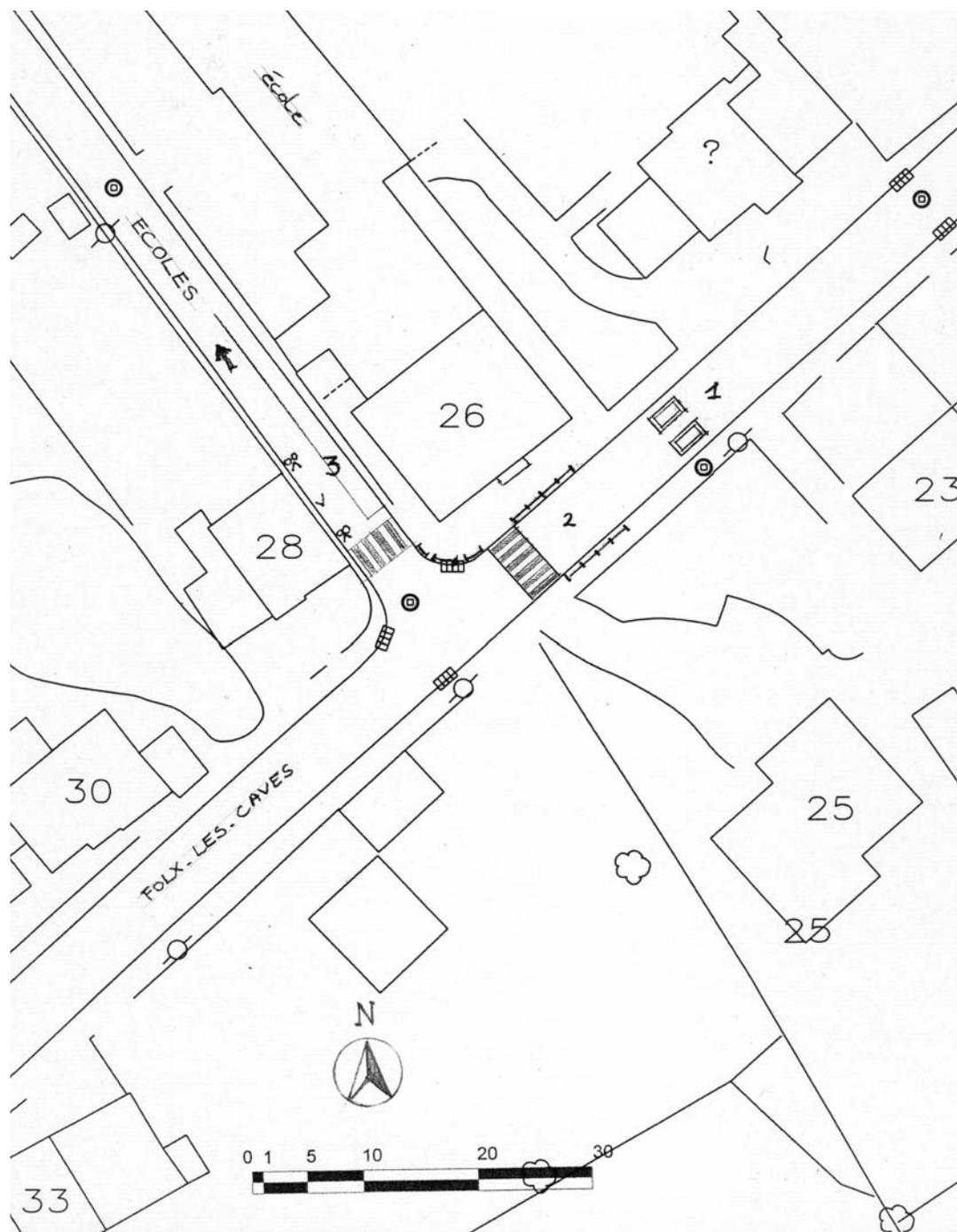


vitesse

Vitesse excessive rue de Folx-Les-Caves (non respect de la zone 30 école) qui crée une insécurité aux abords de l'école. Le parking vélo de l'école se situant également dans cette rue, il faut sécuriser et faciliter le cheminement des élèves.

## Mesures

1. coussins berlinois qui peuvent être répété si besoin plusieurs fois sur la route avec des distances entre 2 aménagements inférieures à 75 m et à + de 15 m d'un carrefour.
2. barrières pour sécuriser les traversées piétonnes et marquer les abords de l'école
3. autoriser les vélos à contre sens + logos vélos



### Situation actuelle



Vaste carrefour

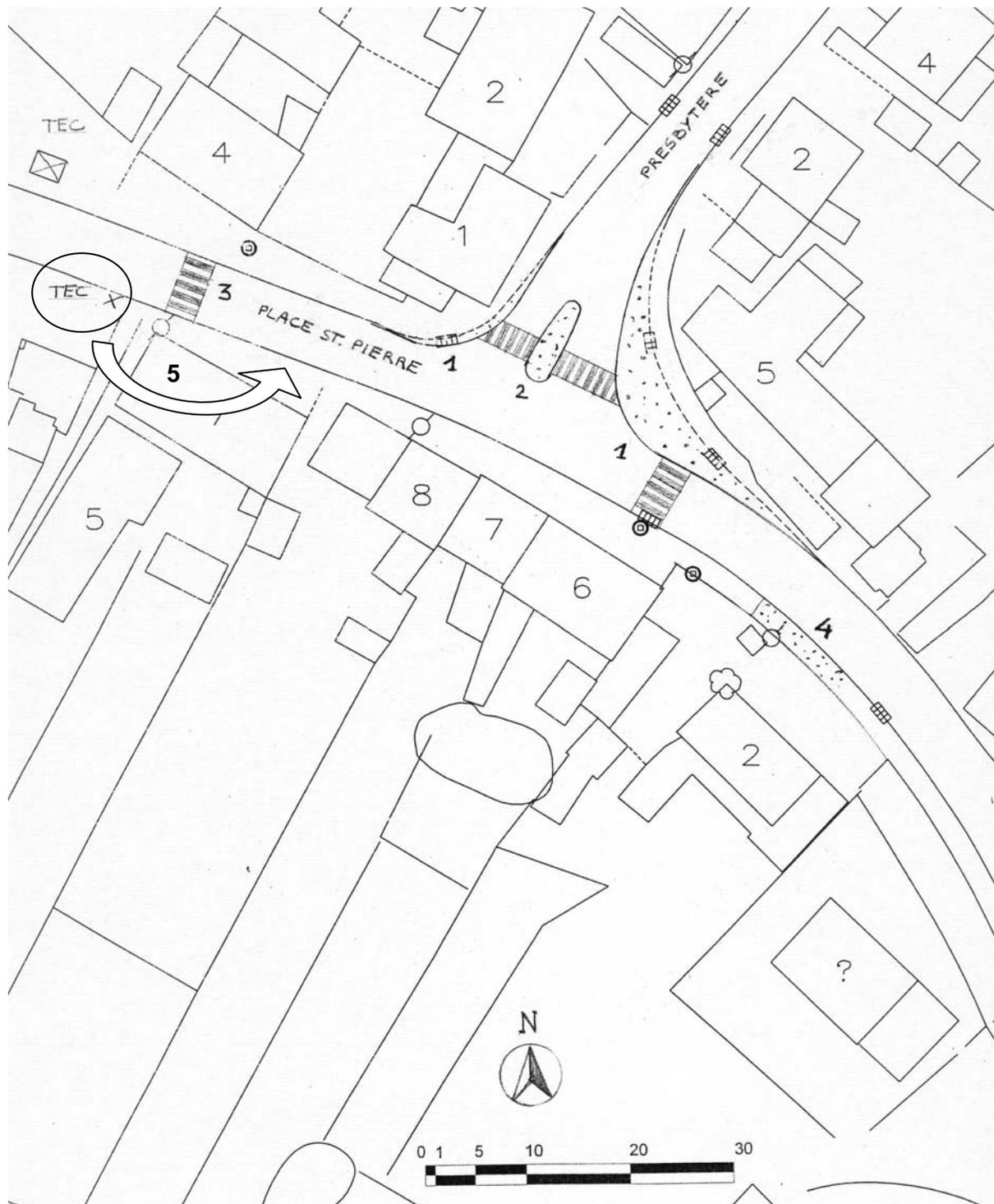


Traversée piétonne effacée

- Carrefour vaste et dangereux où ont eu lieu plusieurs accidents d'une certaine gravité
- Cheminement piéton (trottoirs et traversées) insuffisant sur la place, alors que l'école est toute proche.

## Mesures

1. extension de trottoir et nouvelle traversée piétonne
2. berme centrale et nouvelle traversée piétonne
3. repeindre la traversée piétonne existante
4. remettre en état le trottoir (cheminement vers l'école)
5. Déplacer l'arrêt TEC pour avoir le passage piéton à l'arrière du bus lorsqu'il s'arrête.





Phase III: Mesures

19/05/2009

Fiche O7

Orp-Jauche

Carrefour Paris – Branchon à Jandrenouille

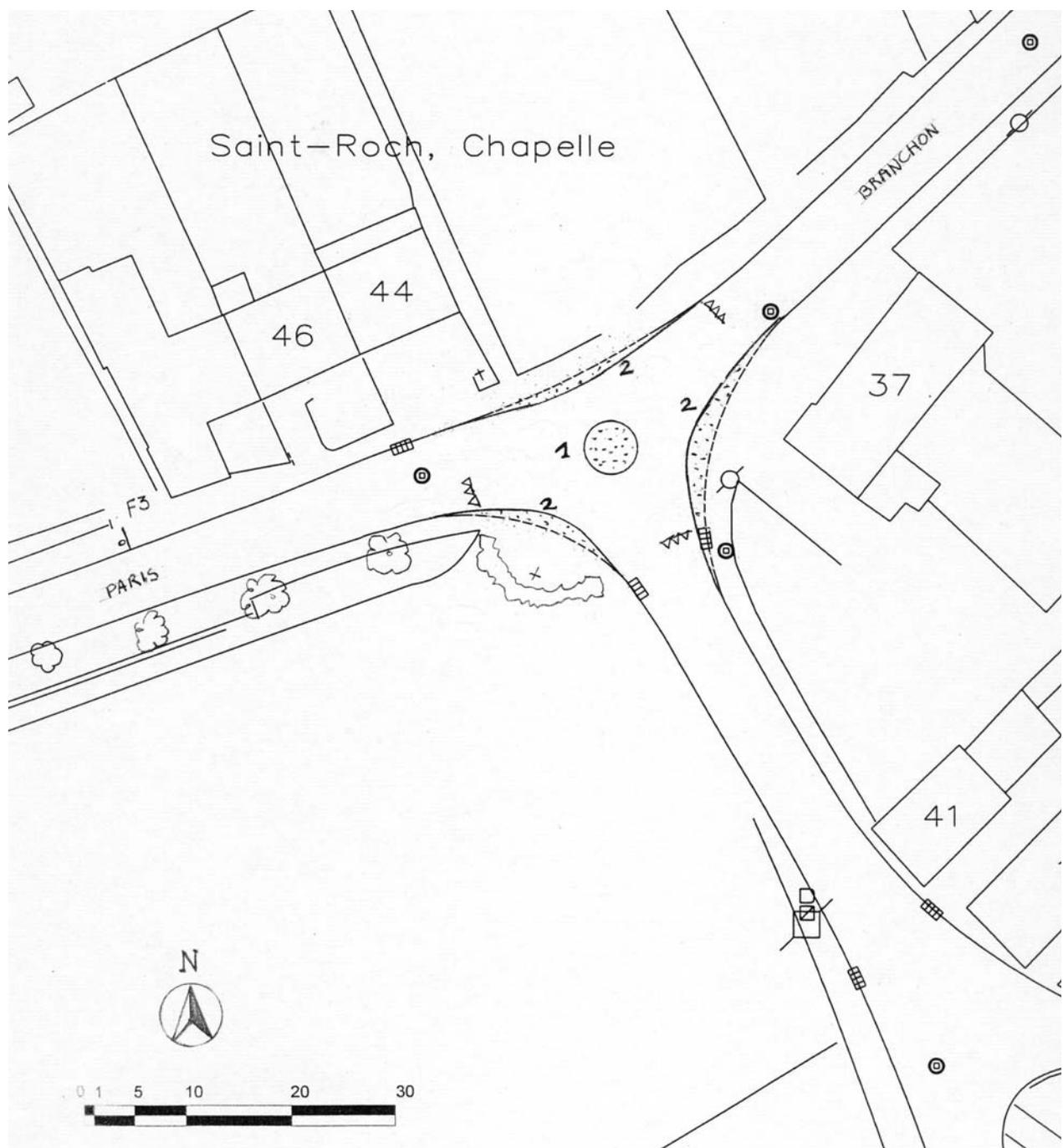
### Situation actuelle



Carrefour à trois branches, très vaste, que les voitures empruntent à vitesse très élevée.

## Mesures

1. rond-point franchissable (charrois agricoles)
2. extensions de trottoirs





**Situation actuelle**



N 279 Rue du Pirchat



Rue du Pirchat



Rue du Pirchat



Rue du Pirchat / rue Sainte Adèle



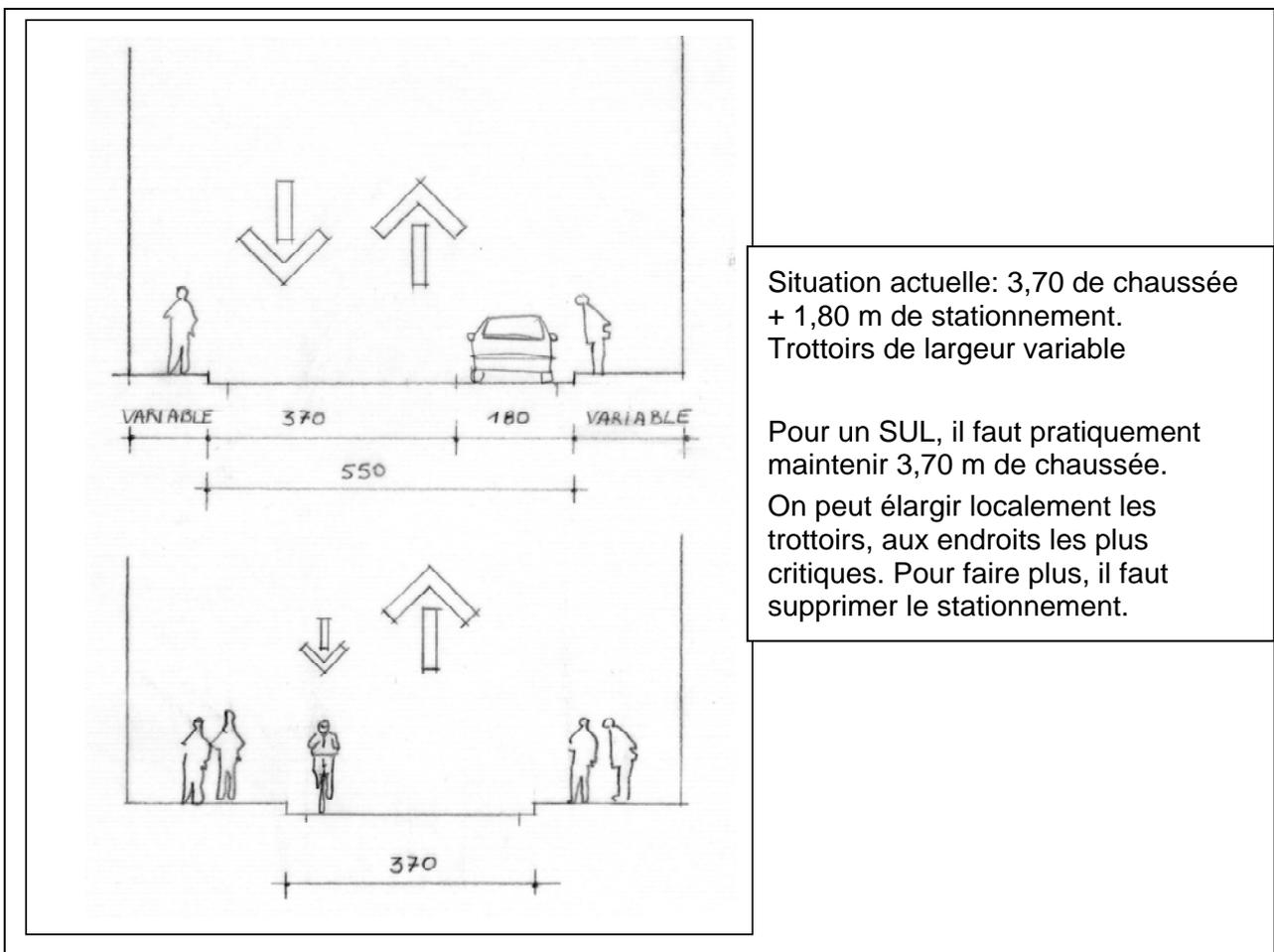
Rue J. Hagnoul



Rue J. Hagnoul

## Mesures

1. Réaménagement de la N279 ou création d'un contournement nord par les chemins de remembrement (voir chapitre 1.2.6) pour reprendre le trafic de transit et soulager la rue J. Hagnoul en vue de restituer un plus grand confort aux piétons, cyclistes et PMR.
2. Mesure complémentaire possible: mise à sens unique (SUL) de la rue J Hagnoul. à voir en fonction du gain environnemental potentiel. Il s'agit de la rue principale du centre d'Orp, qui à ce titre mérite un aménagement urbain digne de celui de la grand'place. Sa largeur est toutefois limitée, de sorte que la mise à sens unique ne permet pas de gagner grand chose en largeur de trottoirs. Un aménagement de plain-pied sans bordures en saillie est susceptible d'améliorer la situation pour ces usagers et justifie une mise en zone 30 ou zone de rencontre pour assurer la sécurité des usagers. Une esquisse détaillée sur plan et une approche paysagère sont nécessaires pour se rendre compte des possibilités concrètes.



Situation actuelle: 3,70 de chaussée + 1,80 m de stationnement. Trottoirs de largeur variable

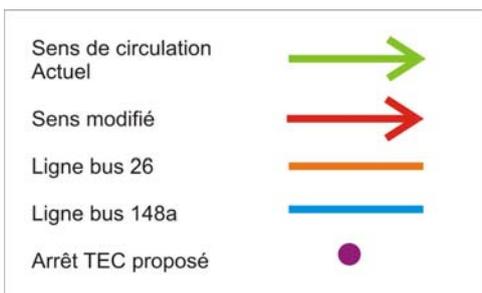
Pour un SUL, il faut pratiquement maintenir 3,70 m de chaussée. On peut élargir localement les trottoirs, aux endroits les plus critiques. Pour faire plus, il faut supprimer le stationnement.

3. Périmètre de remembrement urbain du site Bigmat à Orp-le-Petit (voir chapitre 2.4)

(source: dossier AGUA décembre 2008).

Les auteurs de projet proposent de relier directement le site réaménagé à la rue de la Sucrierie (Voir ci-dessous).

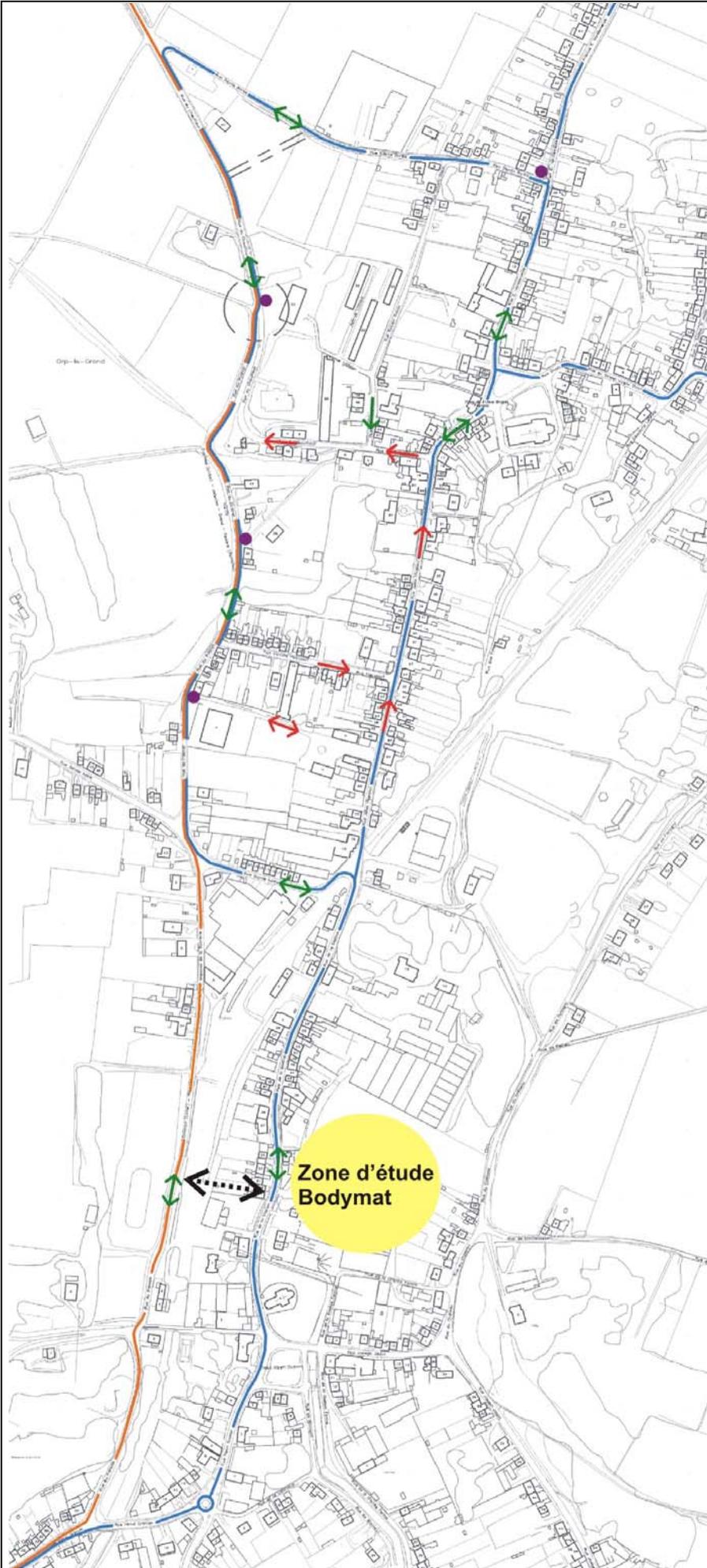
#### 4. Schémas de circulation dans le cas de mise à sens unique



Les schémas ci-après indiquent la réorganisation de la circulation des voitures et des bus TEC selon le sens de circulation maintenu dans la rue J. Hagnoul.

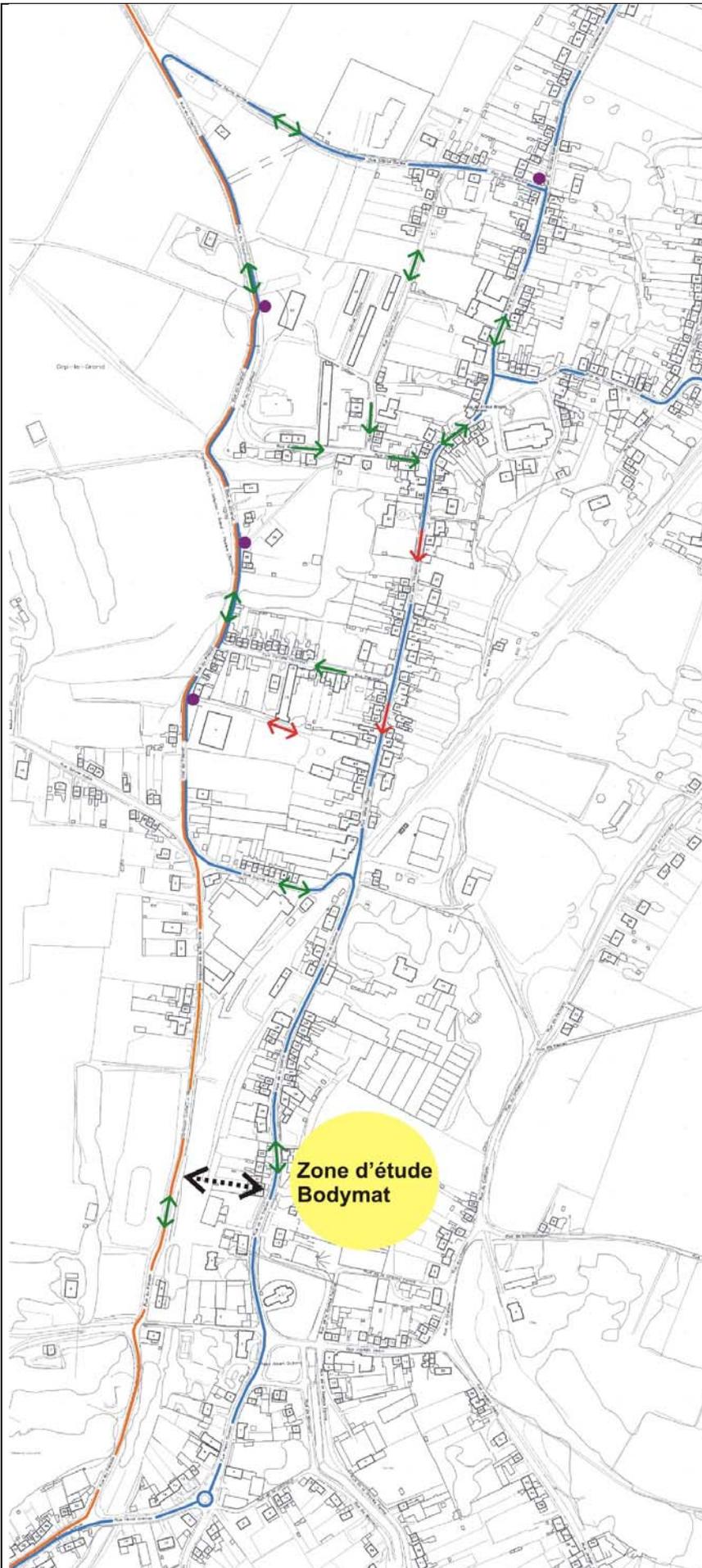
La première proposition (sens unique vers la grand'place) semble la plus intéressante globalement.

A noter que dans les deux cas il conviendrait d'envisager une nouvelle liaison entre la rue Sainte Barbe et la rue de Noduwez (le carrefour existant étant aigu) et de réaménager le carrefour entre le branchement de la N279 sur la rue de Noduwez.



**Proposition**

**Zone d'étude  
Bodymat**



Variante

Mise en oeuvre

Commune et SPW

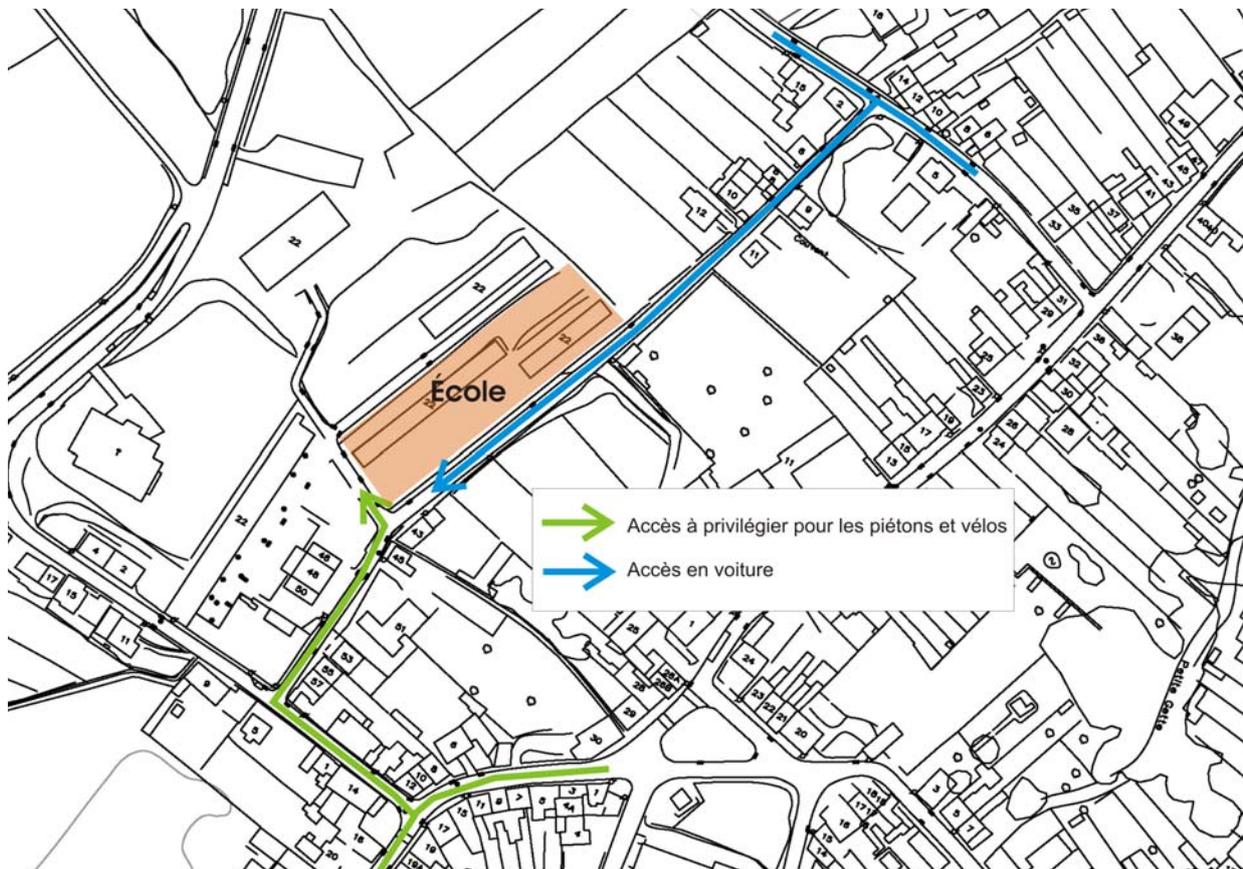
### Situation actuelle



Pas de zone prévue pour déposer les enfants et file dans la rue aux heures d'entrée ou de sortie des classes.

Trottoirs insuffisants et traversées piétonnes inexistantes. Il faut donc améliorer le cheminement piéton jusqu'à l'école

### Mesures



Au vue de la situation existante (gabarit des voiries, sens de circulation,...) l'accès à l'école à pied ou en vélo doit être privilégié via la rue du Chauffour.



### 1. Tronçon rue du Chauffour :

Suppression des places de parkings pour aménager une bande de 3.50 m permettant le passage de voitures et vélos, et donc l'instauration d'un SUL (voir fiche LHOR 5). La largeur restante permettra également l'installation d'un trottoir confortable.

### 2. Tronçon rue Sylvain Bawin

La largeur de ce tronçon étant limité, installation d'un trottoir correct d'un coté de la route jusqu'à l'école.

### 3. Tronçon rue Sylvain Bawin devant l'école.

Aménagement d'un Kiss & Ride pour ~7 voitures (à décider !) suivi de parkings sur le reste du tronçon. Ce K & R doit être bien délimité et longé d'un trottoir menant jusqu'à l'entrée de l'école:

- Soit le trottoir se fait à l'emplacement des places de parking actuel

En fonction de la largeur du trottoir et de la voirie existante, il faut choisir si l'on bloque la circulation derrière le K & R ou si l'on peut laisser passer la circulation à coté.

- Soit le trottoir se fait au dépend de la haie longeant l'école et l'on permet aux voitures de passer à coté du K & R.







Phase III: Mesures

19/05/2009

Fiche R1

Ramillies

Carrefour Le Chenois N91-N243

### situation actuelle

Carrefour dangereux, surtout en raison des vitesses très élevées sur la N91.  
Absence d'équipements pour les piétons



N 91



N 91



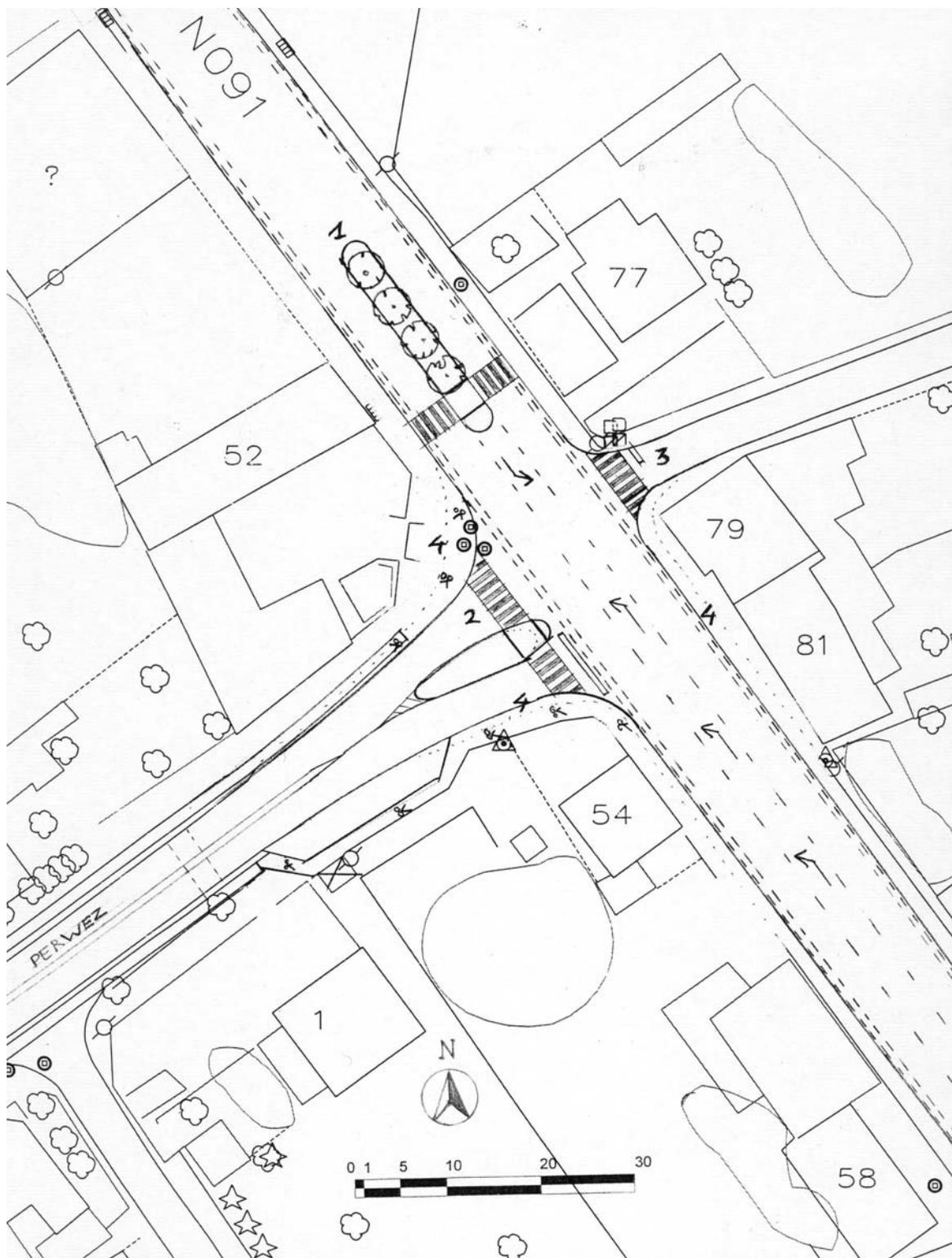
N 243



N 243

## Mesures

- 1 berme centrale plantée avec nouvelle traversée piétonne (diminution de la longueur du tourne à gauche car voirie locale et maintien de l'accès privatif au n° 77)
2. berme centrale existante légèrement agrandie et nouvelle traversée piétonne (suppression de la traversée piétonne rue de Perwez)
3. nouvelle traversée piétonne
4. extension de trottoir





Phase III: Mesures

19/05/2009

Fiche R2

Ramillies

Carrefour N 91 – N 279

### Situation actuelle

Très mauvais état de la voirie. L'aménagement fait pour la traversée du RAVeL a vieilli. Il pourrait d'ailleurs être plus ample, pour attirer mieux l'attention des automobilistes modérer davantage les vitesses



N 91



N 91



Traversée délicate pour le RAVeL

## Mesures

Réfection de la voirie et mise évidence du carrefour et de traversée RAVeL

1. schlammage rouge à l'approche de la traversée (idem existant)
2. maintien du tourne à gauche vers l'avenue des Déportés
3. allongement de la berme centrale et plantations de végétation basse ou d'arbres (voir carrefour fiche 1). Attention à la visibilité des piétons qui traversent !!
4. suppression du tourne à gauche vers la rue J. Henry (cul de sac)



### Situation actuelle



Bordure haute au débouché du Ravel

Trottoir étroit devant l'abri bus (zone de conflit entre les cyclistes et les personnes attendant le bus)

Bordure abaissée à l'avant de l'arrêt de bus, devant la gare.

### Mesure

- Déplacer l'abri de bus de l'autre côté du débouché du chemin Ravel pour faciliter le cheminement des cyclistes vers la bordure abaissée

Et/ou

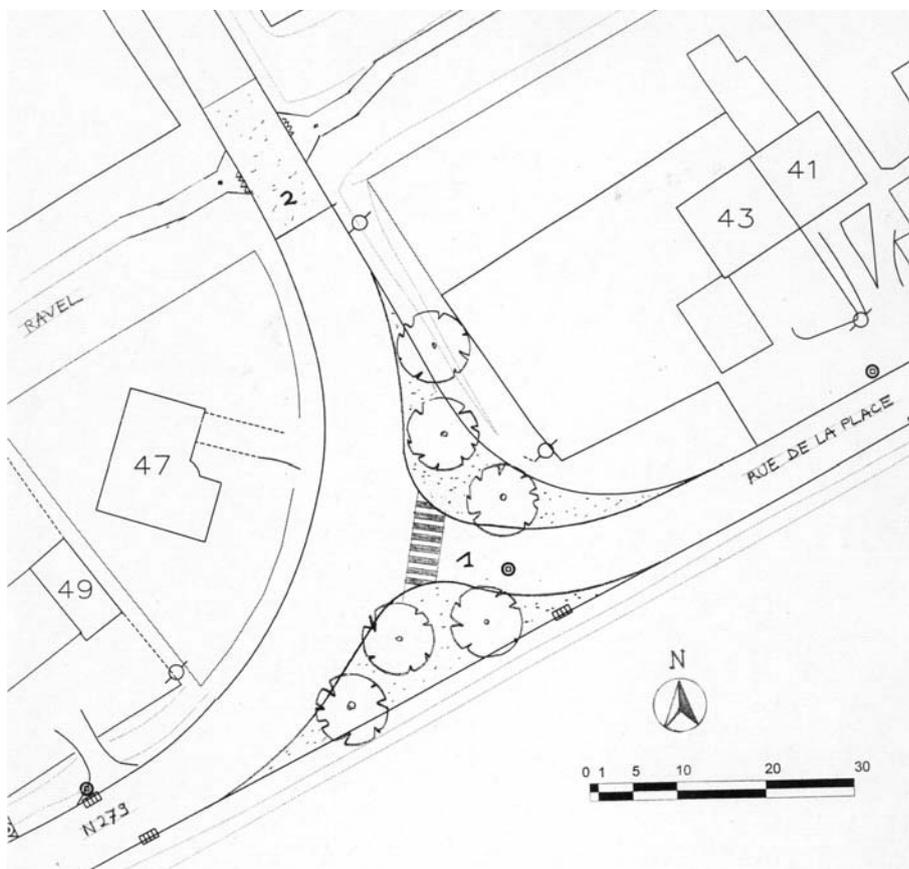
- Abaisser la bordure au débouché du Ravel
- Réduire si possible la longueur de l'arrêt de bus (le reculer vers l'abri déplacé)

**Situation actuelle**



**Mesures**

1. Modification du débouché de la rue de la Place (resserrement) pour souligner le caractère secondaire par rapport à la N279. L'aménagement d'un rond-point serait moins approprié, compte tenu de la configuration des lieux et de l'intérêt de souligner l'axe principal (lisibilité).
2. Mise en évidence de la traversée du RAVeL par un schlagmage rouge et la signalisation routière ad hoc.



### Situation actuelle



Rue Fauconval



Rue des Combattants et Déportés

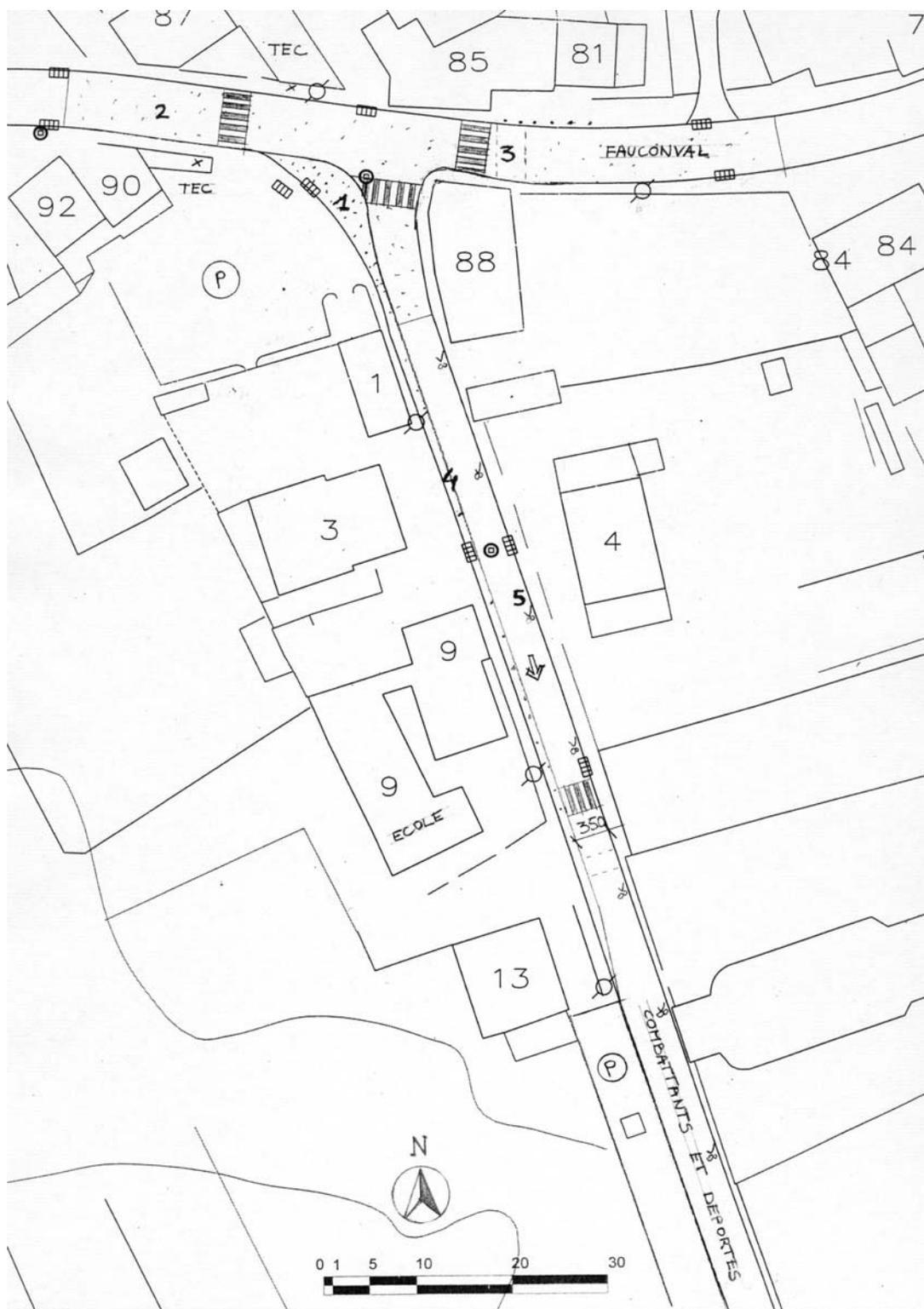
Cheminement piéton jusqu'à l'école difficile :

- Trottoir insatisfaisant dans la rue de l'école
- Traversé piétonne peu sûr rue Fauconval

Vitesse trop élevée dans la traversée du village.

## Mesures

1. extension de trottoir et nouvelle traversée piétonne pouvant être surélevée afin d'obliger les véhicules à ralentir
2. mise en évidence du carrefour par un schlammage
3. léger déplacement de la traversée piétonne (trottoir plus large) et pose de potelets dans le virage pour dégager la visibilité
4. trottoir élargi jusqu'à l'entrée de l'école et protégé par des potelets
5. voirie à sens unique largeur de 3,50m avec possibilité de mise en place d'un SUL.



### Situation actuelle

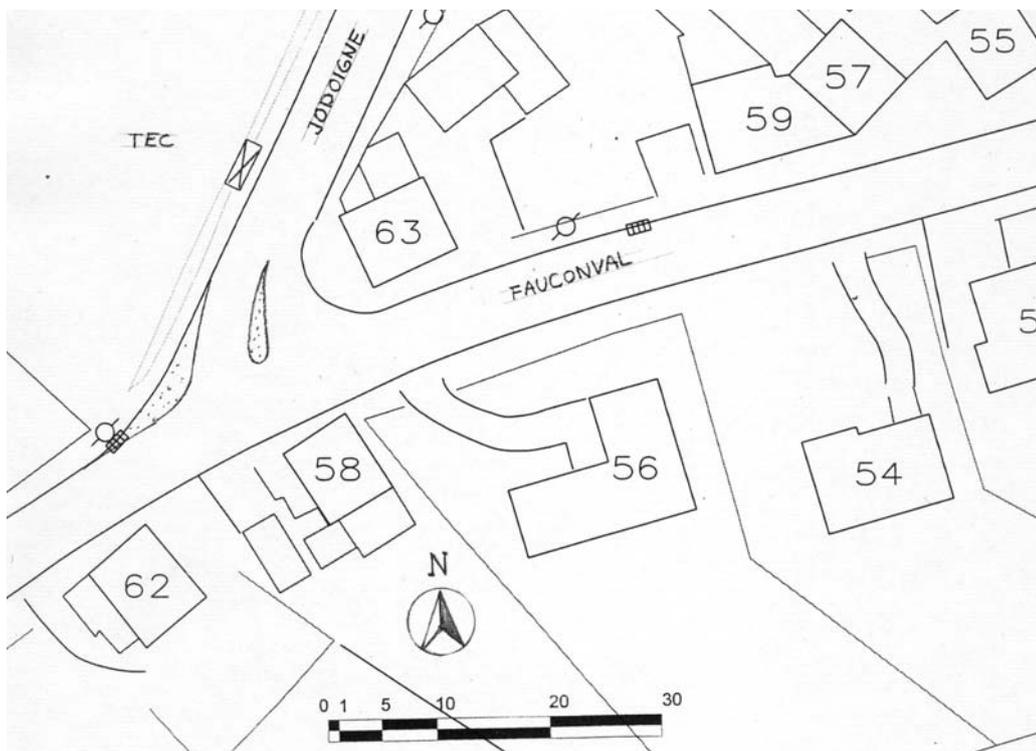
Vitesses élevées à l'approche de ce carrefour à priorité de droite. Priorité de droite peu lisible.



Rue Fauconval

### Mesures

1. Maintien de la priorité de droite avec Îlot franchissable pour réduire la vitesse dans l'axe rue de Jodoigne et donner plus de présence à ce carrefour sur la rue de Fauconval
2. berme centrale franchissable pour éviter que les autos prennent le virage à gauche à la corde.





Phase III: Mesures

19/05/2009

Fiche R7

Ramillies

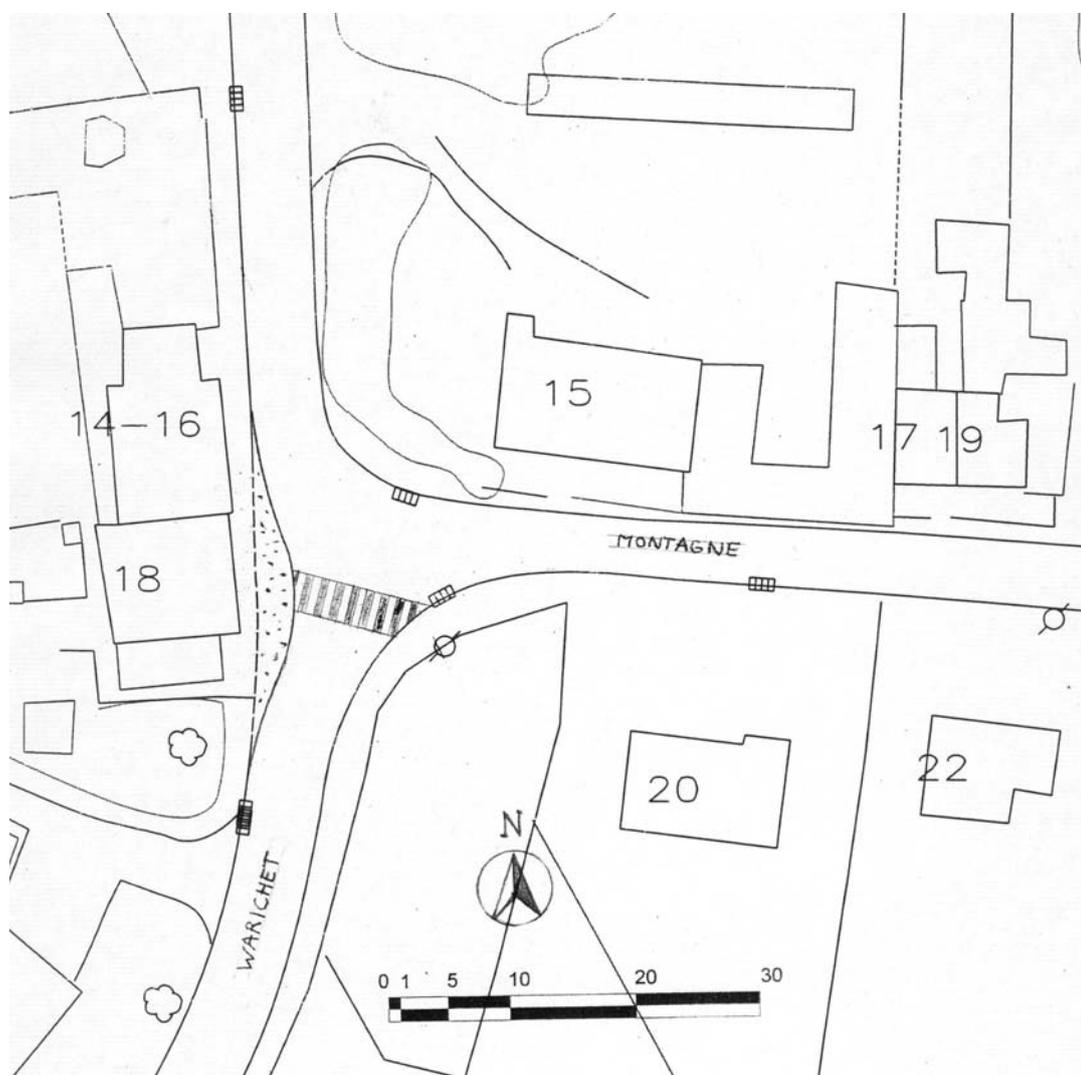
Carrefour Warichet – Montagne à Mont-St-André

### Situation actuelle

Carrefour délicat que les automobilistes empruntent à vitesse élevée pour rejoindre la N91.

### Mesures

1. maintien de la priorité de droite
2. extension de trottoir et nouvelle traversée piétonne
3. dispositif réducteur de vitesse en amont de la rue de Warichet



Mise en oeuvre

La Commune

agora ETUDES espaces mobilités